



HAL
open science

Les fouilles du Mont-Beuvray : rapport biennal 1984-1985

Françoise Beck, Jean-Louis Bruneau, Alain Duval, Olivier Buchsenschutz,
Jean-François Enault, Katherine Gruel, Jean-Paul Guillaumet, Christian
Peyre, Jean-Paul Saint-Aubin

► **To cite this version:**

Françoise Beck, Jean-Louis Bruneau, Alain Duval, Olivier Buchsenschutz, Jean-François Enault, et al.. Les fouilles du Mont-Beuvray : rapport biennal 1984-1985. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 1987, 38, 3-4 (n° 149-150), p. 285-300, 11 fig. hal-03366835

HAL Id: hal-03366835

<https://hal.science/hal-03366835>

Submitted on 16 Apr 2022

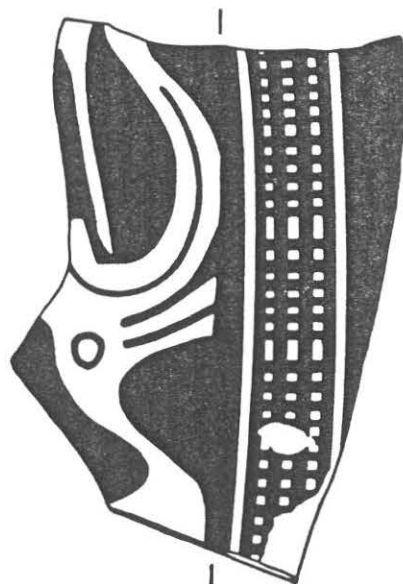
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

F. BECK, J.-L. BRUNAU, O. BUCHSENSCHUTZ,
A. DUVAL, J.-F. ENAULT, K. GRUEL,
J.-P. GUILLAUMET, C. PEYRE et J.-P. SAINT-AUBIN

LES FOUILLES DU MONT-BEUVRAY

Rapport biennal 1984-1985



LES FOUILLES DU MONT BEUVRAY

Rapport biennal 1984-1985

par Françoise BECK, Jean-Louis BRUNAU, Olivier BUCHSENSCHUTZ,
Alain DUVAL, Jean-François ENAULT, Katherine GRUEL,
Jean-Paul GUILLAUMET, Christian PEYRE et Jean-Paul SAINT-AUBIN

LA REPRISE DES FOUILLES SUR LE MONT BEUVRAY : PREMIÈRES CAMPAGNES (1984-1985)

Les fouilles ont été rouvertes sur le Mont Beuvray en septembre 1984, après un sommeil de presque quatre-vingts ans. Le site de l'oppidum gaulois de Bibracte, chef-lieu des Eduens, qui est parmi les plus impressionnants de l'Europe celtique, n'était pas, il est vrai, tombé dans l'oubli : visité par des milliers de touristes, lieu de rassemblement annuel des « Amis du Beuvray » et de pèlerinage érudit pour les archéologues, il demeurait cité sur la base des anciennes fouilles et des publications célèbres de J.-G. Bulliot et de J. Déchelette. Il offrait à voir le monumental et serpentant talus de son rempart gaulois et des traces de murs arasés, au sommet de la montagne, sur l'esplanade dite de la Chaume où le promeneur trouve la table d'orientation et un immense panorama sur le Morvan, étendu, dit-on, jusqu'au Jura et aux Alpes, si un temps très clair le permet. Celui qui explore les pentes à partir du rempart ou parcourt patiemment les sentiers de visite en sous-bois, découvre aussi un peu partout des monticules, des petites terrasses, de faibles talus orthogonaux sous lesquels se devinent des vestiges de murs, dont l'identité gauloise ou médiévale reste une énigme. Par endroits la présence presque affleurante des constructions urbaines est très tangible. Mais ce témoignage du Beuvray ne pouvait plus avoir un intérêt égal à celui des autres grands oppida européens en cours de fouille, qui livrent chaque année une nouvelle récolte de matériel gaulois et des faits plus détaillés, mieux établis, donc plus importants et plus significatifs, grâce à l'évolution des techniques et des méthodes de l'archéologie. C'était un devoir scientifique de reprendre les recherches de terrain sur la montagne de Bibracte et d'y refaire des fouilles.

L'entreprise avait été préparée depuis une dizaine d'années. Le site avait été classé et les 135 hectares délimités par l'enceinte gauloise avaient été achetés en quasi-totalité par le Parc naturel régional du Morvan. Le projet de rouvrir un chantier avait l'accord de la Région Bourgogne, de la Direction régionale des Affaires culturelles et de la Direction des Antiquités historiques. La Sous-direction parisienne de l'archéologie avait fait procéder à une étude d'ensemble du site actuel et les conclusions de celle-ci étaient favorables. En 1984, le Président de la République faisait accorder les moyens d'effectuer avant l'automne une première campagne de grands sondages, et je fus

chargé par M. J. Lang, alors Ministre de la Culture, d'en assurer la coordination avec plusieurs membres de l'U.R.A. 33 du C.N.R.S., dont quelques-uns sont co-signataires du présent compte rendu (1).

Les travaux effectués sous cette impulsion se déroulèrent en deux tranches : la première en septembre 1984, la seconde à l'été 1985. En septembre 1985, M. F. Mitterrand, qui était venu visiter le site en compagnie, notamment, de M. J. Lang, déclarait chantier national les fouilles du Mont Beuvray et confirmait ainsi la perspective d'y développer les projets de recherche à long terme qui avaient été présentés. L'ampleur et les difficultés de la tâche justifiaient l'existence d'un Conseil scientifique, qui a été constitué sous la présidence de M. Chr. Goudineau, Professeur au Collège de France, et qui réunit des archéologues français et étrangers des époques protohistorique, gallo-romaine et médiévale, ainsi que des géologues et des botanistes, pour ne pas isoler l'archéologie de l'étude et de la mise en valeur intégrale de tout le massif du Beuvray. Récemment, des équipes étrangères sont venues prendre place à côté des fouilleurs français.

1. L'Unité de recherches archéologiques n° 33, maintenant Equipe de recherches 314 du C.N.R.S., rassemble des fouilleurs responsables de divers chantiers gaulois du Centre et du Nord de la France. Cette équipe, et le Laboratoire d'archéologie de l'E.N.S. auprès duquel elle a son siège, ont uni leurs moyens pour mener à bien les premières campagnes de fouilles. Il faut souligner la tâche accomplie, dans le domaine de la topographie, des relevés et des dessins, par M. J.-F. Enault, Ingénieur C.N.R.S. dans l'E.R. 314, cosignataire de cet article. La base de fouilles a été installée dans une ancienne ferme mise à la disposition des archéologues par la municipalité de Glux. Il faut particulièrement mentionner le rôle joué dans ces fouilles par la Direction des Antiquités historiques de Bourgogne et M. H. Gaillard de Semainville lui-même, ainsi que par M. J.-P. Guillaumet, membre de l'E.R. 314, coordinateur de la mise en place des recherches et de leur déroulement quotidien. D'autres contributions en divers domaines ont été fournies par la Région militaire de Dijon, le Parc naturel régional du Morvan, les Eaux-et-Forêts, les Ponts-et-Chaussées et le Musée Rolin d'Autun.

En attendant la publication détaillée des fouilles secteur par secteur, pour laquelle est prévue une « Collection du Beuvray », le Conseil scientifique a décidé que les fouilleurs rédigeront un compte rendu biennal rassemblant les résultats essentiels de leurs recherches, pour lequel le C.N.R.S. a proposé les colonnes de la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*. On trouvera ici le premier de ces comptes rendus :

il concerne les fouilles de 1984 et 1985, conduites d'une part sur la Chaume, devant la Chapelle Saint-Martin, d'autre part à la Porte du Rebut, sur le bastion du rempart antique qui domine la route d'accès au site.

Chr. PEYRE,
Directeur de l'E.R. 314 du C.N.R.S.

1. QUADRILLAGE TOPOGRAPHIQUE DU SITE

1.1. Morphologie du site.

Le Mont Beuvray présente un relief complexe profondément entaillé de thalwegs dont les altitudes varient d'environ 300 mètres. La plus grande partie en est boisée de taillis sous futaie qui rend la circulation malaisée.

Le site archéologique occupe la zone sommitale sur une surface de 135 hectares (1 000 × 1 300 m environ) (fig. 1).

1.2. Problématique

Il est nécessaire que les prospections, les sondages et les fouilles puissent être implantés en n'importe quel point du site et reliés dans un système unique.

En outre, il convient de situer dans ce système les fouilles anciennes qui ont fait l'objet de relevés (notamment un plan général par H. d'Abouville vers 1865) dont on ignore la qualité de précision topographique. Le projet a donc un double but :

— installer sur l'ensemble du site un large réseau de points formant une constellation à partir de laquelle il soit facile de s'orienter et de se positionner avec, sur des zones où des fouilles sont déjà programmées, l'implantation fine de carrés de 10 m ;

— rattacher les éléments encore présents dans le paysage et figurant sur les plans anciens (notamment les lignes d'arbres formant limites de parcellaire, le bâti et les structures archéologiques préservées), éléments qui permettront de vérifier les plans anciens et de caler les structures fouillées.

Il existe quatre points géodésiques ; deux points de second ordre sont implantés sur le site lui-même : « la Pierre Salvée » et « la Chaume de Beuvray », deux autres sont visibles depuis le site : le clocher d'Etang-sur-Arroux (4^e ordre), et celui de Glux-en-Glenne (3^e ordre). Enfin, ces dernières années, à l'occasion de la mise en valeur du Mont Beuvray, M. Mouterde, géomètre-expert D.P.L.G., a établi un plan de délimitation du site et implanté une centaine de piquets et bornes, qui subsistent encore et qui, après vérification, pourraient être éventuellement incorporés à l'ensemble des points relevés.

1.3. Réalisation

Les principes suivants ont été retenus :

— implantation d'une polygonation sillonnant le site par les layons et rattachée aux deux premiers points géodésiques : la « Pierre Salvée » et la « Chaume de Beuvray » ;

— rattachement à cette polygonation d'un certain nombre de bornes du plan de bornage, de détails fixes pouvant servir de repères (limites parcellaires, murs, bâtiments...), d'éléments ponctuels liés aux fouilles antérieures ;

— établissement à partir de cette polygonation d'un maillage fin de 10 m pour les secteurs des sondages et des fouilles ;

— calcul, vérification et compensation de l'ensemble de la polygonation et des relevés de détail dans le système de la carte de France (Lambert II) ; ce système étant adopté pour le quadrillage, celui-ci se trouve ainsi orienté vers le « Nord Lambert » c'est-à-dire environ 5,07 grades à l'est du Nord magnétique (au 1^{er} janvier 1986). Par simplification une translation d'axes réduit la taille numérique des coordonnées et, par facilité, chaque carré est désigné à partir des

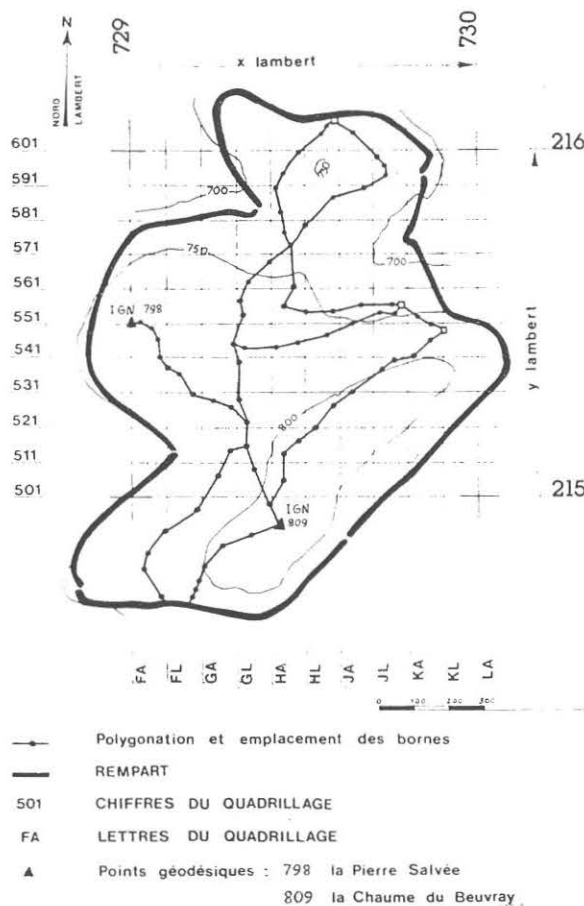


FIG. 1. — Polygonation et quadrillage topographique du site.

coordonnées réduites de son angle sud-ouest : par un groupe de deux lettres pour la direction d'ouest en est (x) et, pour la direction du sud au nord, par sa coordonnée (y) exprimée en décimètres. Nous utilisons des alphabets réduits à 20 lettres (O, I, V, X, Y, Z sont supprimés). L'angle sud-ouest des carrés d'origine des quadrillages (AA 001) a les coordonnées $x = 728$, $y = 210$ dans le système Lambert. L'ensemble de l'opération a été mené à l'aide d'un théodolite donnant la seconde (type T2), et d'un distancemètre d'une erreur quadratique inférieure à 5 mm ; 269 points ont été relevés en planimétrie et altimétrie puis calculés dans le système Lambert II (x, y) et dans le Nivellement Général de la France (z). Les 82 stations de la polygonation sont matérialisées (2 points de triangulation I.G.N., 8 bornes du plan de bornage, 72 bornes nouvelles). La précision, une fois les compensations effectuées, est de l'ordre de 2 cm en planimétrie et 3 cm en altimétrie. Les écarts constatés avec les coordonnées des points triangulés I.G.N. (+ 52 cm en x et - 11 cm en y) n'ont pas été compensés puisque la précision de la polygonation était de loin supérieure à celle de ces points ; arbitrairement « la Pierre Salvée » a donc été choisie comme origine en x et y, mais l'orientation est calculée à partir du gisement sur « la Chaume de Beuvray ». Les écarts hétérogènes constatés avec les bornes du plan de bornage nous amènent à abandonner celles-ci, sauf à reprendre leur position et les calculer dans le système actuel. L'ensemble

des calculs a été conduit par micro-ordinateur à l'aide d'un logiciel mis au point à l'Atelier de photogrammétrie architecturale de l'Inventaire général ; l'automatisation des calculs a permis ensuite des reports automatiques de la polygonation et des points de détails sur calque stable et table traçante. Ces reports ont permis de mettre en évidence les incohérences des relevés d'H. d'Aboville, incohérences liées aux méthodes et outils employés (la planchette certainement) : secteur par secteur, il est possible de superposer les deux plans, grâce aux lignes d'arbres formant limites parcellaires, et de situer de façon approximative les secteurs fouillés au siècle dernier.

1.4. Conclusion

Sur un terrain accidenté et concentré comme le sommet du Mont Beuvray, la méthode d'implantation polygonale du quadrillage nous paraît la plus fiable. Les points de référence, qui doivent garantir la précision et l'homogénéité des mesures, sont implantés sur les parcours les plus faciles : chemins, layons, faibles pentes. A partir de deux points de la polygonation, il est facile désormais de calculer l'implantation du quadrillage, avec un ordinateur ou une calculatrice de poche.

Jean-Paul SAINT-AUBIN.

Conservateur de l'Inventaire général
Division : Image & Nouvelles Technologies

2. UNE COUPE STRATIGRAPHIQUE À LA PORTE DU REBOUT

2.1. Le rempart

La fouille du rempart près de la Porte du Rebout a commencé dès septembre 1984 par une coupe qui traverse la plateforme extérieure au rempart, le fossé, le rempart lui-même et enfin l'habitat à l'intérieur de l'enceinte. Par commodité, en 1985, le travail fut divisé entre deux équipes, et la fouille du fossé fut programmée seulement en 1986. Nous présentons ici le talus du rempart et les premiers niveaux de l'habitat à l'intérieur de l'enceinte (fig. 2).

Pendant les trois semaines de la campagne de septembre 1984, les travaux ont porté sur le sommet du talus et sur la pente nord-est jusqu'au fossé. De juillet à octobre 1985, la coupe a été prolongée vers l'est et la tranchée a été approfondie sur 2,50 m de large jusqu'au sol naturel. Actuellement, ce sondage, encore inachevé, est poursuivi parallèlement à une extension de la fouille en direction de la porte.

2.1.1. Description des structures.

Nous décrivons, en partant du sol naturel, les niveaux d'occupation et les constructions que nous avons pu observer (fig. 3). Le substrat est constitué

de petits blocs éclatés, souvent noyés dans une matrice argilo-sableuse jaune. Il correspond à une altération superficielle du rocher sous-jacent. Il est incliné légèrement d'ouest en est. La fouille l'a découvert depuis le 9^e mètre de la coupe jusqu'au fossé.

Niveau 1

Une tranchée est creusée dans la roche en place au 11^e mètre de la coupe. Il s'agit là de la découverte la plus importante de cette campagne de fouille, même si nous n'en connaissons pas encore toutes les caractéristiques.

Elle est profonde de 1,20 m et large de 80 à 90 cm. Elle traverse tout le sondage. En coupe, elle présente la forme d'un U. Dans le remplissage apparaissent des pierres sur plusieurs niveaux et des traces de poteaux bien visibles en coupe et en plan. La taille de cette fondation suggère une forte palissade dont les poteaux devaient être de grande taille. Nous l'interprétons comme une fortification. Les rejets de cette excavation sont partiellement conservés au sommet de la roche en place, à l'intérieur comme à l'extérieur (couche 13).

La couche 12 qui recouvre cette tranchée est stérile. Elle a été rapportée volontairement. Il

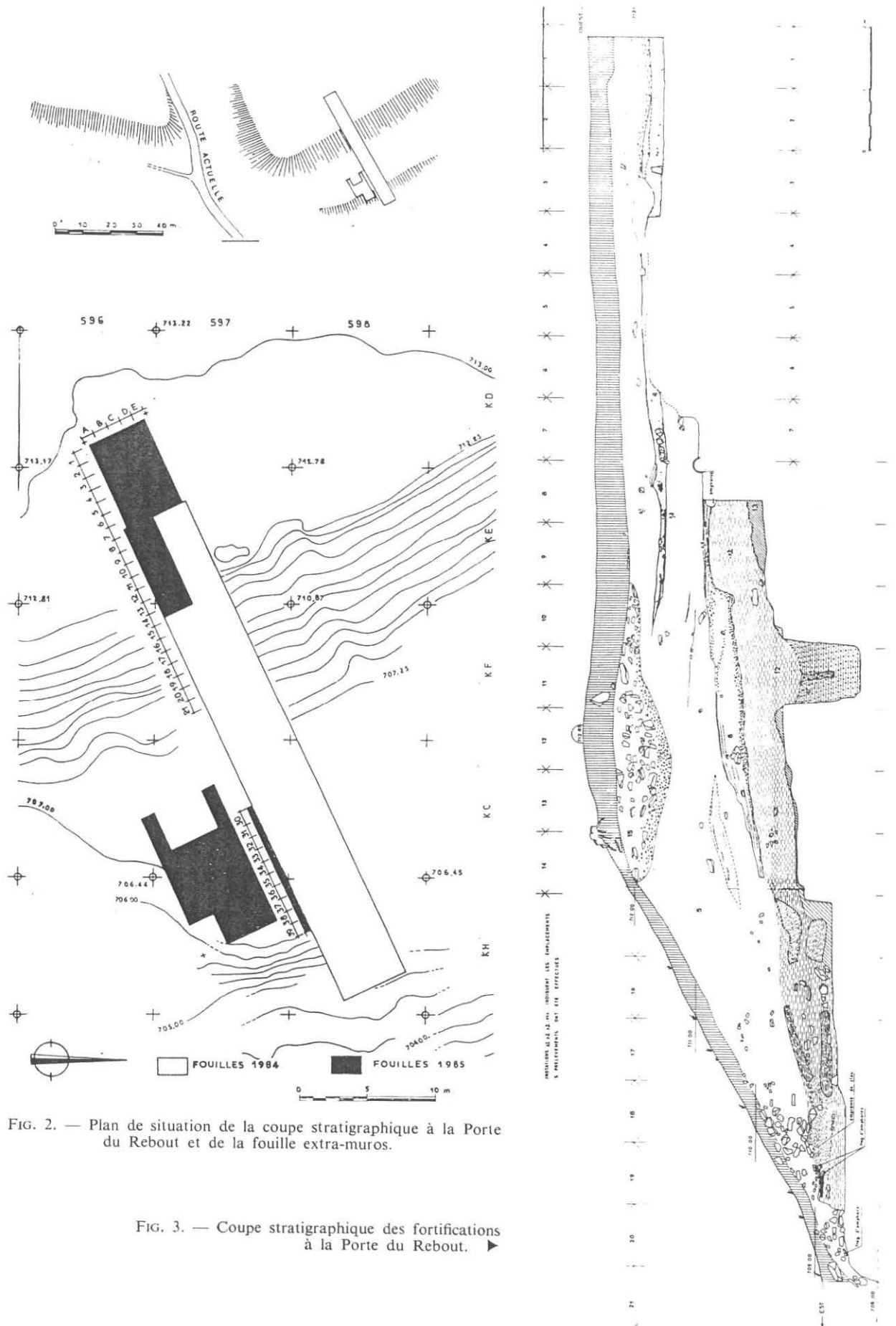


FIG. 2. — Plan de situation de la coupe stratigraphique à la Porte du Rebout et de la fouille extra-muros.

FIG. 3. — Coupe stratigraphique des fortifications à la Porte du Rebout. ▶

est vraisemblable qu'elle formait une rampe vers l'intérieur et qu'elle était appuyée contre la palissade. C'est seulement à la suite de l'effondrement de celle-ci qu'elle aurait pris le profil actuel.

Dans son niveau supérieur, nous pensons avoir identifié des traces de racines, comme si des arbustes ou même des arbres avaient recouvert, pour un temps indéterminé, ce premier état de fortification. Cette hypothèse est à vérifier par une analyse des pollens et des phosphates.

Niveau 2

Au-dessus s'étend une couche (ensemble 6) très riche en charbon de bois et en matériel archéologique, datable, en premier examen, au moins du II^e s. avant notre ère. Il est même possible, sur l'étroite bande fouillée, de distinguer deux concentrations de terre brûlée et de charbons que nous considérons provisoirement comme des foyers. S'agit-il de vestiges de l'abattage des arbres, dont nous avons retrouvé les racines, ou de traces d'occupation ? Nous ne pouvons pas encore le dire. Dans tous les cas, le mobilier plaide pour la présence d'un habitat à proximité immédiate.

Niveau 3

Le parement externe du *murus gallicus* a pu être localisé dans la pente du talus avant même le commencement de la fouille grâce à la découverte de broches de fer. C'est en nettoyant une tranchée de J. G. Bulliot que nous avons mis au jour la première. Une prospection à l'aide d'un détecteur par A. Hesse révélait la présence de deux d'entre elles situées toutes aux deux tiers de la pente. La fouille de cette fortification a alors progressé par niveaux horizontaux dans une tranchée de 2,50 m de large. Nous adoptons, pour la décrire, le plan proposé par A. Cotton (COTTON, 1957).

Le *murus gallicus* est posé sur une surface aplanie taillée dans la roche en place, à 708,50 m d'altitude en moyenne. Il a été dressé contre la palissade (couche 12) et la pente naturelle du terrain. Une marche, contre laquelle s'appuie une extrémité des poutres transversales du niveau inférieur, délimite cette fondation vers l'intérieur.

Les poutres sont conservées sur 80 cm au-dessus de la base du rempart. Les transversales, longues de trois mètres, traversent d'un seul jet la construction, de la marche taillée dans le rocher au parement externe (il s'agit de troncs bruts dont le diamètre est de l'ordre de 15 cm). Elles sont espacées de 50 cm. Il n'est pas possible, dans

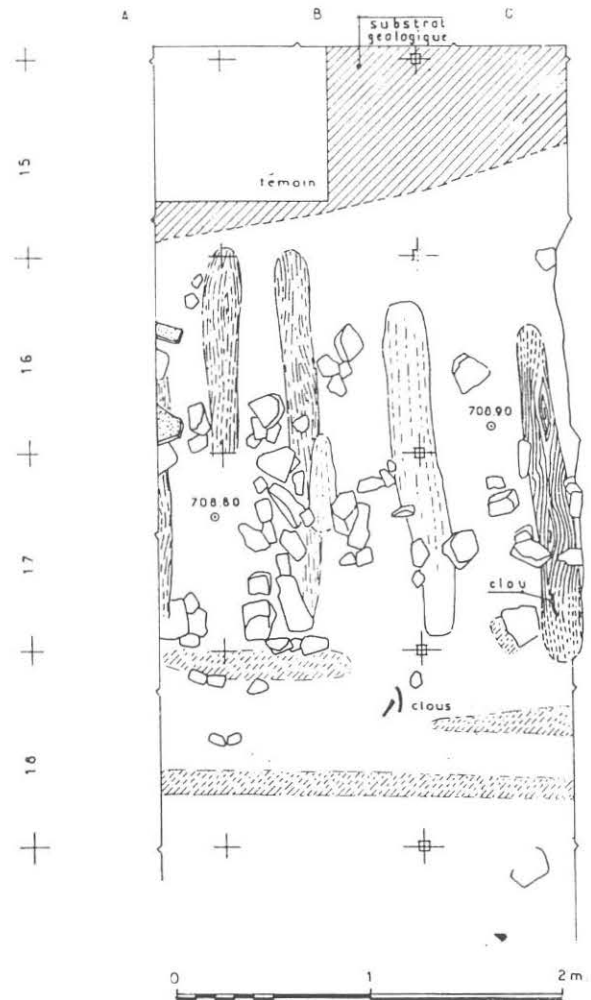


FIG. 4. — Poutraison du *murus gallicus* à l'altitude moyenne de 708,25.

ce sondage, de séparer différents niveaux ni d'observer si les poutres sont décalées latéralement (fig. 4).

Les poutres longitudinales sont très mal conservées. Nous avons pu en observer quatre, situées respectivement dans le parement externe à 0,5, 2 et 3 m de celui-ci. Comme les poutres transversales, elles ne sont perceptibles que sur 80 cm au-dessus du substrat.

Le remplissage du *murus gallicus* (couche 5) est constitué d'un matériau très pur, homogène, de couleur jaune, argilo-sableux, issu de la décomposition de la roche sous-jacente. Le parement externe est constitué de blocs de dimension et de forme très irrégulières, extraits du fossé. Une seule assise de blocs, plus gros que la moyenne, grossièrement dressés sur leur face externe, est conservée sur un mètre de long. Il n'est pas possible, dans ce sondage, de dire si la tête des poutres transversales était visible de l'extérieur. Des pierres sans ordre relie le parement avec l'intérieur du rempart. Nous avons retrouvé neuf broches. Deux

d'entre elles seulement semblent être en place. Mais elles sont toutes à proximité immédiate du parement. Cela explique également qu'elles soient faciles à découvrir en surface. Il est possible que seuls les rangs de poutres les plus proches du parement externe aient été ainsi cloués.

Sur sa face interne, la base du *murus gallicus* s'appuie comme nous l'avons vu ci-dessus, sur une marche de 40 cm de hauteur taillée dans le rocher. Nous n'avons pas pu observer dans cette fouille les limites exactes entre cette fortification et les vestiges de la palissade la plus ancienne. Il est vraisemblable que les extrémités des poutres ont été calées dans le remblai pré-existant. Le *murus gallicus* s'appuyait ainsi sur une sorte de marche taillée dans la pente. Nous n'avons aucune trace ni de parement interne ni de rampe. Toute la partie supérieure de ce rempart, qui atteignait au moins 3 m de hauteur, a en effet glissé en direction du fossé.

Niveau 4

Les remblais accumulés pour la construction du *murus gallicus* et de la palissade sont recouverts par une couche (4) qui contient une grande quantité d'objets. Il s'agit certainement d'un niveau d'occupation qui doit être mis en relation avec les habitations qui se dressaient à l'intérieur de l'enceinte. Épais de plus d'un mètre à l'extrémité ouest du sondage, il se termine en sifflet au mètre 10 de la coupe, c'est-à-dire à la verticale de la palissade. Il est constitué d'un mélange argilo-sableux vert sombre, très gras, facile à distinguer des autres horizons.

Dans les 6 premiers mètres de la coupe, il est traversé par une tranchée de J.-G. Bulliot qu'il est facile d'identifier sur son plan de la Porte du Rebut (fig. 5). Celui-ci signale la découverte de plusieurs amphores. Nous avons effectivement redécouvert la canalisation constituée de panses d'amphores, dont parle Bulliot, orientée est-ouest, posée sur cette couche d'occupation. La coupe montre qu'il les a dégagées sur la partie supérieure, mais laissées en place. Neuf autres amphores gisaient à la même altitude plus loin vers l'ouest, à la hauteur des mètres 8 à 10 de la coupe. Ici, il s'agit d'amphores presque entières, dont seuls le col et les anses ont été enlevés. Leur orientation générale est selon un alignement sud-ouest/nord-est ; toutes sont placées sur le même niveau horizontal, mais nous ne pouvons parler ici ni de drain ni de canalisation. Elles correspondent à un niveau d'occupation disparu à la suite de travaux agricoles et de l'érosion (couche 35).

Entre ces deux concentrations d'amphores s'étend

un amoncellement de pierres qui occupe toute la largeur du sondage du mètre 7 au mètre 10 de la coupe. Les blocs mesurent 20 à 50 cm de long. Ce « pierrier » a été entamé par Bulliot dans sa limite ouest. Le pendage de nombreuses pierres dans différentes directions suggère une construction écroulée plutôt qu'un dallage. Les pierres sont accumulées sur une épaisseur de 50 cm environ. Nous avons préféré attendre, pour démonter cette structure, un élargissement de la fouille ; nous ne pouvons pas, pour le moment, en proposer une interprétation.

Ce niveau d'occupation est recouvert dans les mètres 1 à 8 de la coupe par un horizon stérile jaune composé, comme le remplissage du *murus gallicus*, d'un matériau issu de la décomposition de la roche en place. C'est cette couche qui apparaît directement sous les terres noires de la sapinière.

Niveau 5

La dernière structure (couche 15) que nous avons observée était visible à la surface avant même l'ouverture de la fouille. Il s'agit d'une accumulation de pierres qui détermine le sommet du talus du rempart dans son profil actuel. A la fouille, celle-ci se présente comme une accumulation de pierres en désordre, proches, par leur calibre comme par leurs pendages variés, des éléments qui composent le pierrier que nous avons décrit plus haut. Mais la forme de cet ensemble est différente : il dessine une bande large de deux mètres environ qui suit le sommet du talus. En coupe, il apparaît comme une lentille ; en plan, il traverse tout le sondage du nord au sud ; il est facile de le suivre en surface jusqu'à la porte et même jusqu'au sommet du rentrant nord. J.-P. Guillaumet l'a observé en de nombreux points de la fortification, toujours au sommet du talus dans lequel est noyé le *murus gallicus*. Toutefois, en certains points, le talus se dédouble, ce qui tendrait à montrer que cette structure constitue l'ultime fortification, ou du moins l'ultime aménagement de la fortification du site. Nous ne pouvons pas actuellement dire s'il s'agit du parement externe d'un rempart ou des vestiges d'une fortification en pierres dont la partie frontale aurait basculé. Ce mur est à mettre en relation avec un second, qui court le long du bord extérieur de la terrasse du fossé. Ce type de défense que l'on peut appeler « mur double » se retrouve sur l'oppidum de l'Engelhalbinsel à Berne, à l'extrémité nord du site surplombant le Reichenbach Matteli (MÜLLER-BECK, ETLINGER 1962-1963).



FIG. 5. — Couche 4, pierrier et niveau d'amphores.



Le *murus gallicus* à la Porte du Rebout en 1984 ;
dans la coupe, trace de poutres horizontales perpendiculaires au parement.



Détail d'un niveau de poutres du *murus gallicus* en 1984.

2.1.2. *Le mobilier.*

Il est en majorité composé de céramique et très fragmenté. Nous n'en possédons aucune forme archéologique complète. Très abondant dans les niveaux d'occupation, il est insignifiant dans les grandes couches de matériaux apportées pour la construction des fortifications. Le mobilier métallique est rare : broches du *murus gallicus*, fibule en bronze, clavette zoomorphe en fer ; le verre est présent deux fois. L'os, comme sur tout le site, a disparu complètement, détruit par l'acidité du sol.

La céramique à pâte à gros dégraissant et à surface grossière est majoritaire. La céramique fine est peu abondante et souvent usée. La céramique peinte est rare. Le mobilier le plus courant est le matériel amphorique, présent à tous les niveaux. Ces fragments d'amphores sont essentiellement des parties de panses de Dressel 1A et 1B, comme le prouvent les quelques fonds, anses et lèvres recueillis.

Seules les quatre couches 4, 5, 6 et 35 présentent un mobilier homogène.

La couche 35 regroupe des amphores de type Dressel 1B plus ou moins emboîtées, mêlées à quelques morceaux d'une céramique attribuable au dernier tiers du 1^{er} s. avant notre ère.

La couche 4 (fig. 6), l'une des deux plus riches avec

la 6, possède en abondance céramique grossière, fine, et amphores. La campanienne y est représentée par quelques fragments très usés, la céramique peinte par des fragments de panse au décor disparu. Dans les formes archéologiques identifiables, les plus remarquables, car peu ramassées et peu étudiées par J.-G. Bulliot et J. Déchelette, sont des pots à cuire ouverts aux caractéristiques définies par A. et M. Ferdière (FERDIÈRE, 1972). Bords moulurés plus ou moins déjetés vers l'extérieur, pâte à gros dégraissant, au lissage grossier de surface, décor généralement d'impressions au doigt ou au bâtonnet à la base du col ; deux fragments de panse décorée en céramique fine présentent un décor bien décrit par nos prédécesseurs : chevrons emboîtés en registre horizontal sur pâte gris bleu. Un pot globulaire dans la même pâte possède une ouverture resserrée et un décor de rectangles réguliers à la base du col. Un grand *dolium* au bord plat et large, garni de moulures profondes, s'orne d'une bande noire à la base du col. Une anse à ruban en pâte rose termine ce court répertoire. Deux potins, dont un seul identifiable, une clavette en fer dont l'extrémité est terminée par une tête de bovidé, ont aussi été recueillis là.

La couche 5 (fig. 7) comprend les couches qui constituent le *murus gallicus*. Nous y avons recueilli plusieurs broches. De section carrée, elles portent souvent des

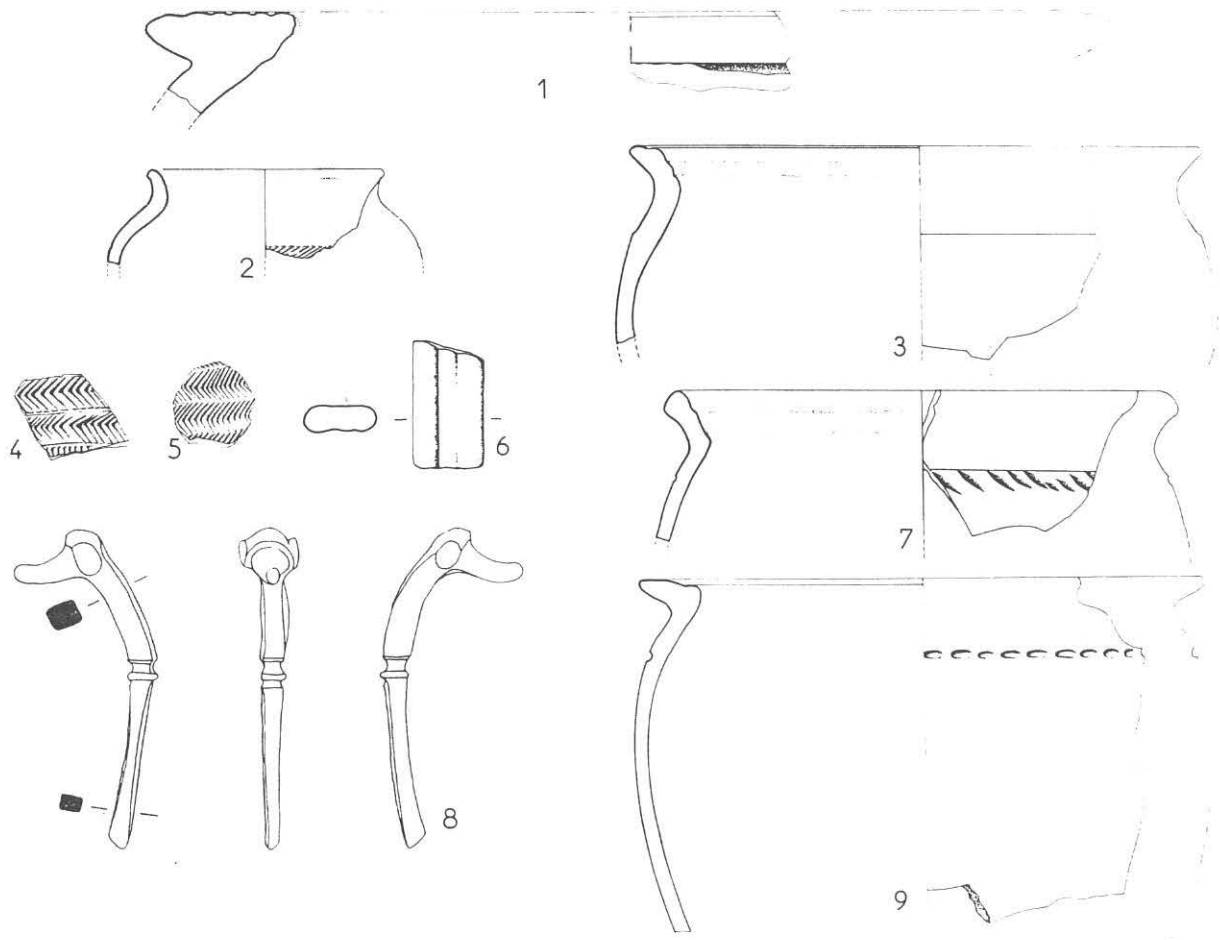


FIG. 6. — Mobilier de la couche 4. Ech. des céramiques : 1/3 ; éch. de la clavette en fer : 1/2.

traces de bois et l'une d'entre elles (fig. 7, 1) est tordue en demi-cercle. De la céramique fine, dont quelques fragments sont peints, de la céramique grossière et des morceaux de panses d'amphores y sont associés.

Une fibule en bronze, en surface de cet ensemble (au contact avec la terre noire) dans l'éboulis du parement, a été découverte dès la première année (fig. 7, 3). Il s'agit d'un type en deux pièces à ressort caché, au corps formé d'un trapèze et d'un triangle ininterrompu à la section hémisphérique. C'est un type déjà connu au Beuvray, dans les fouilles anciennes (type 10 de la classification, GUILLAUMET, 1984a). Elle porte sur toute la longueur de l'arc un décor gravé de traits et de cercle. Il s'agit, d'après les chronologies traditionnelles, d'un type tardif de la fin du 1^{er} s. avant notre ère.

Dans la couche 6 (fig. 7), on a trouvé, associés aux amphores, des vases en pâte noire en forme de bouteille au col étroit et déjeté, mouluré à la base, des pots à cuire en céramique grossière aux panses assez droites et au col bien marqué, terminés par un rebord plat le plus souvent mouluré ; un exemplaire possède aussi

un décor au bâtonnet. La céramique peinte y est de qualité. Sur pâte rose tournée, nous avons un décor représentant une tête de cervidé aux bois en lyre, en brun sur fond blanc, et un décor vertical d'échelle. Ces motifs font partie d'une composition en registres verticaux de cervidés, cantonnés par des échelles. Une demi-perle, de verre noir-bleu, complète les pièces significatives de ce niveau.

2.1.3. Conclusion.

Les travaux de 1984-1985, sur la fortification du Rebut, montrent la complexité des défenses du Beuvray. Ils ne permettent pas de donner une stratigraphie complète et datée de ce secteur. La surface limitée de la fouille nous empêche, en effet, de discerner avec certitude les perturbations locales et les grands moments chronologiques. Il est donc important, maintenant que nous connaissons l'ensemble des questions, de réaliser, en plusieurs années, une fouille extensive qui permettra de proposer une première stratigraphie du site. Cette fouille donnera aussi des

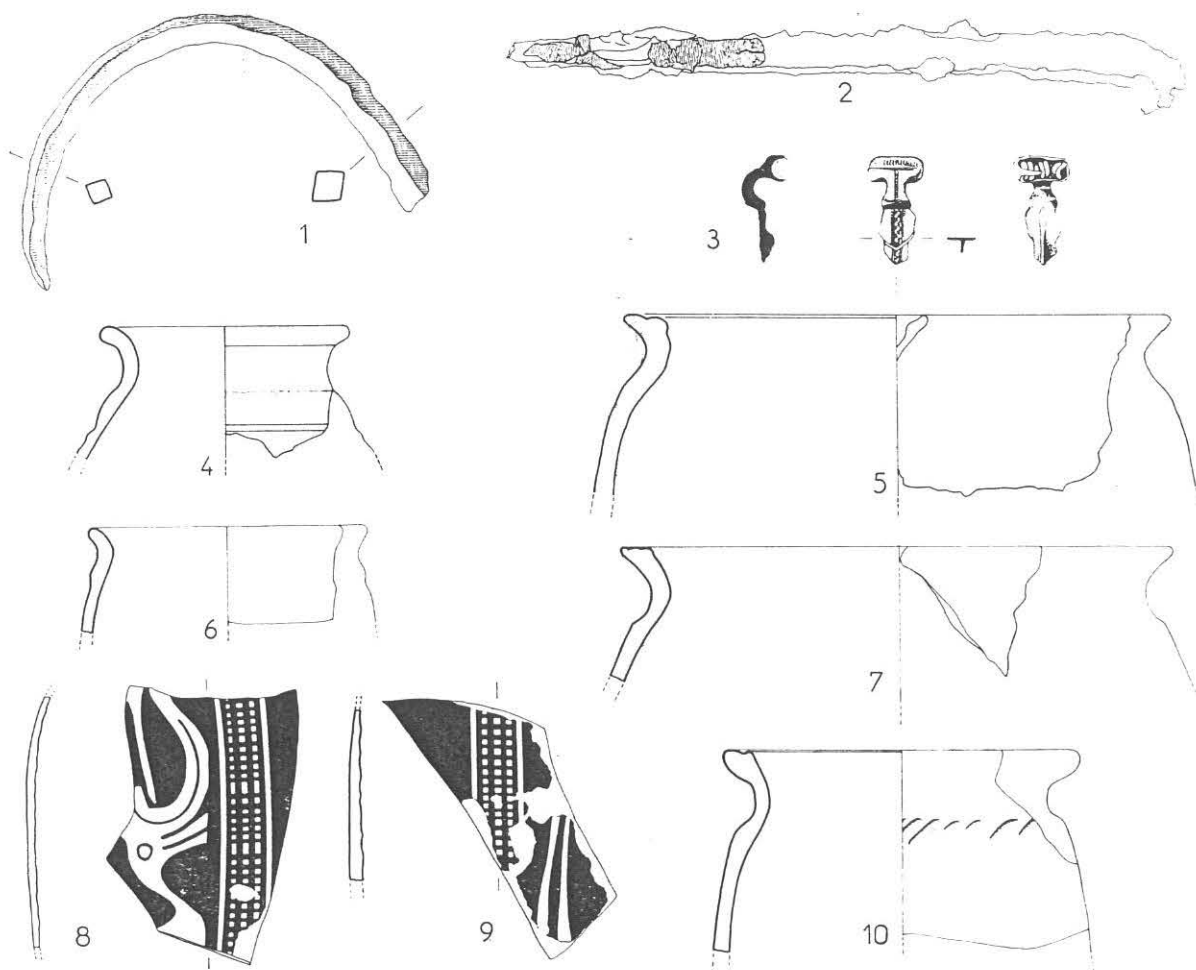


FIG. 7. — Mobilier des couches 5 (1 à 3) et 6 (4 à 10) ;
1 et 2 : broches en fer, éch. 1/3 ; 3 : fibule en bronze, éch. 1/2 ; céramique : éch. 1/3.

possibilités de recueillir un matériel archéologique en place, important pour établir des études statistiques valables.

Cependant un résultat primordial se dégage de ces premiers travaux. Comme nous l'avions pressenti, lors des études sur les travaux anciens, J.-G. Bulliot n'a vraiment fait l'étude que de la première couche qu'il rencontrait et n'a jamais cherché à établir la succession des occupations du site. La présence de cinq niveaux au Rebout est bien la preuve que Bibracte

n'est pas une création tardive comme peut le faire croire une étude rapide du matériel recueilli dans les excavations antérieures, mais une ville dont les remparts ont subi des phases de remaniement, construction et abandon pour lesquelles actuellement nous manquons encore de jalons chronologiques.

Olivier BUCHSENSCHUTZ,
Jean-Paul GUILLAUMET
Chercheurs au C.N.R.S., E.R. 314.

2.2. Le secteur « extra-muros »

Lors de l'implantation en 1984 de la grande tranchée de sondage dans le rempart au niveau de la Porte du Rebout, il avait été décidé de ne pas se limiter au système défensif mais d'étendre l'exploration au-delà du fossé. Dans cette zone, que nous appelons « extra-muros », a été alors relevée une coupe de 17 m de long. Cette coupe fut reprise en partie et relevée à nouveau en 1985 sur 10 m par J. F. Enault (fig. 8), en même temps qu'un décapage au sud de celle-ci, sur une zone de 6 × 8 m (2), visait à reconnaître un secteur d'habitat déjà fouillé en partie par Bulliot (fig. 2). Ce sondage de 6 × 8 m s'est poursuivi en 1986 (3), et c'est seulement alors que l'histoire — fort complexe — de l'habitat situé à cet emplacement

2. Fouille conduite par Robert Périchon et Alain Duval.
3. Fouille conduite par Frédéric Conche et Alain Duval.

a pu être comprise. Nous nous bornons ici à décrire la coupe, en appuyant bien entendu notre interprétation sur les indications fournies par les sondages ultérieurs. L'intérêt de la coupe stratigraphique, en dehors de son rôle de guide dans la poursuite de la fouille, a été de fournir un abondant mobilier.

2.2.1. La coupe stratigraphique.

Il s'agit d'une coupe orientée Est-Ouest, et relevée dans sa paroi sud. Quatre ensembles peuvent être mis en évidence :

- 1) une série de couches horizontales (5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, essentiellement), contenant toutes du matériel archéologique, à l'ouest de la coupe ;
- 2) une « fosse », au remplissage bouleversé et remanié (13), qui recoupe les couches précédentes, à l'ouest également ;

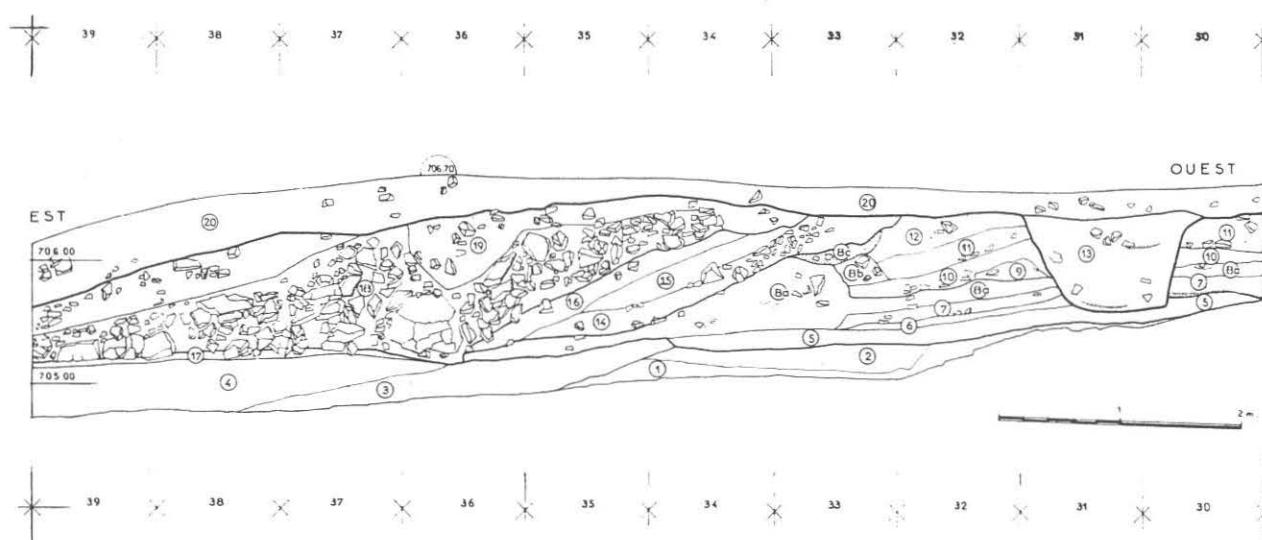


FIG. 8. — Coupe stratigraphique du secteur « extra-muros ».

3) une série de couches obliques (14, 15, 16), venant s'appuyer sur les couches horizontales, au centre de la coupe ;

4) un pierrier (18), coiffant l'ensemble à l'est.

2.2.1.1. *Les couches horizontales.*

Ces couches correspondent aux constructions observées dans le sondage de 6×8 m, notamment une structure excavée, à murs appareillés (la « maison du péage » de Bulliot). Ces couches parallèles sont situées à l'extérieur de cette structure. Avec prudence, on peut proposer l'interprétation suivante :

— au-dessus de la couche 1, décomposition du substrat, les couches 2 et 5 correspondent à la première phase d'occupation de la zone. Elles sont pauvres en mobilier ;

— les couches 6 et 7 paraissent correspondre à une période de comblement, au moins partiel, du fossé du *murus gallicus* qui s'ouvre à l'extrémité ouest de la coupe. Elles peuvent, mais ce n'est pas prouvé car le lien stratigraphique n'est pas démontré, être en liaison avec la période de construction de la structure excavée ;

— la couche 8 pose un problème : elle a été sans aucun doute remaniée, notamment par la couche 14, mais il est impossible de savoir si, dans la partie ouest de la coupe, elle existe dans son état originel, ou si son sommet a été dégagé au moment de l'installation de la couche 10. Dans la partie est, son pendage et son aspect sont semblables à ce qui a été observé en bordure de la structure excavée. Nous ne savons pas encore s'il s'agit d'une couche d'« occupation » ou d'une couche de « destruction » — les couches 9 à 12 correspondent très vraisemblablement à une période postérieure à la construction de la structure excavée.

2.2.1.2. *Les couches obliques.*

Elles sont stratigraphiquement postérieures aux précédentes et paraissent être des couches de déblai, certainement postérieures à l'utilisation de la structure excavée. Elles montrent que l'activité s'est prolongée après la destruction de cette structure, par la présence d'un abondant mobilier métallique. Les couches 14 et 15 correspondent précisément à cette phase de destruction ; la couche 16, pauvre en matériel, correspond à un paléosol qui s'intercale entre la destruction de la structure excavée et l'installation du pierrier.

2.2.1.3. *Le secteur du pierrier.*

La couche 4, qui surmonte la couche de décomposition du substrat, est composée de cailloux de très petits modules. Elle est épaisse de 60 cm, sa surface est remarquablement horizontale. Il s'agit d'un remblai qui peut être interprété comme une terrasse, ou comme un aménagement de type défensif, en avant du rempart principal.

Au-dessus de cette couche 4, la couche 17 est mêlée d'humus, et peut donc correspondre à la phase d'« occupation » de la couche précédente. En 1984 avait été repérée, dans cette couche, une série de petites fosses disposées irrégulièrement (elles ne figurent pas sur le relevé de la coupe en 1985), et s'enfonçant dans la couche 4. Nous les avons alors interprétées comme des trous de poteaux ; toutefois, une seule de ces fosses était pourvue de pierres de calage.

Enfin, à l'extrémité est du sondage (en dehors de la fig. 8) fut fouillée une fosse d'environ 1,20 m de diamètre, profonde de 30 à 40 cm. Cette fosse était remplie de résidus consécutifs à la réduction du minerai de fer et au travail de ce métal.

C'est au-dessus de cet ensemble qu'a été installé le pierrier (18 et 19), dont les pendages épousent les couches d'assise. Il représente, dans ce secteur de la fouille, le dernier aménagement du site. En l'absence de mobilier, il ne peut être actuellement daté. Bulliot en faisait une « voie ». C'est évidemment tout autre chose ; nous serions enclins, pour l'instant, à y voir une ultime fortification de fortune, ce qui serait confirmé si la couche 4 se révélait être un apport faisant partie du système de défense de l'oppidum.

2.2.1.4. *La fosse ouest : tranchée Bulliot.*

L'explication de la fosse 13, dans la partie ouest du sondage, a été fournie par la fouille de la zone de 6×8 m. On observe, en effet (fig. 2), que Bulliot, ayant d'abord exploré le fossé, avait ensuite découvert le mur ouest de la structure excavée, qu'il en a partie défoncé. Il a poursuivi sa fouille au-delà du bâtiment et c'est ce sondage, remblayé, qui nous apparaît donc très nettement en coupe.

2.2.2. *Le mobilier.*

Les couches 2 et 5 n'ont livré que quelques tessons atypiques. En revanche, un assez abondant mobilier a été recueilli dans les couches 6 et 7, tant métallique (fragment de couteau, clavette, clous) que céramique, avec prédominance de céramique non lissée mais tournée, attribuable, semble-t-il, au dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C. (fig. 9, 1, 2).

Le mobilier de la couche 8 est assez abondant, composé essentiellement de tessons peu significatifs, à l'exception d'un petit fragment de « pré-gallo-belge ».

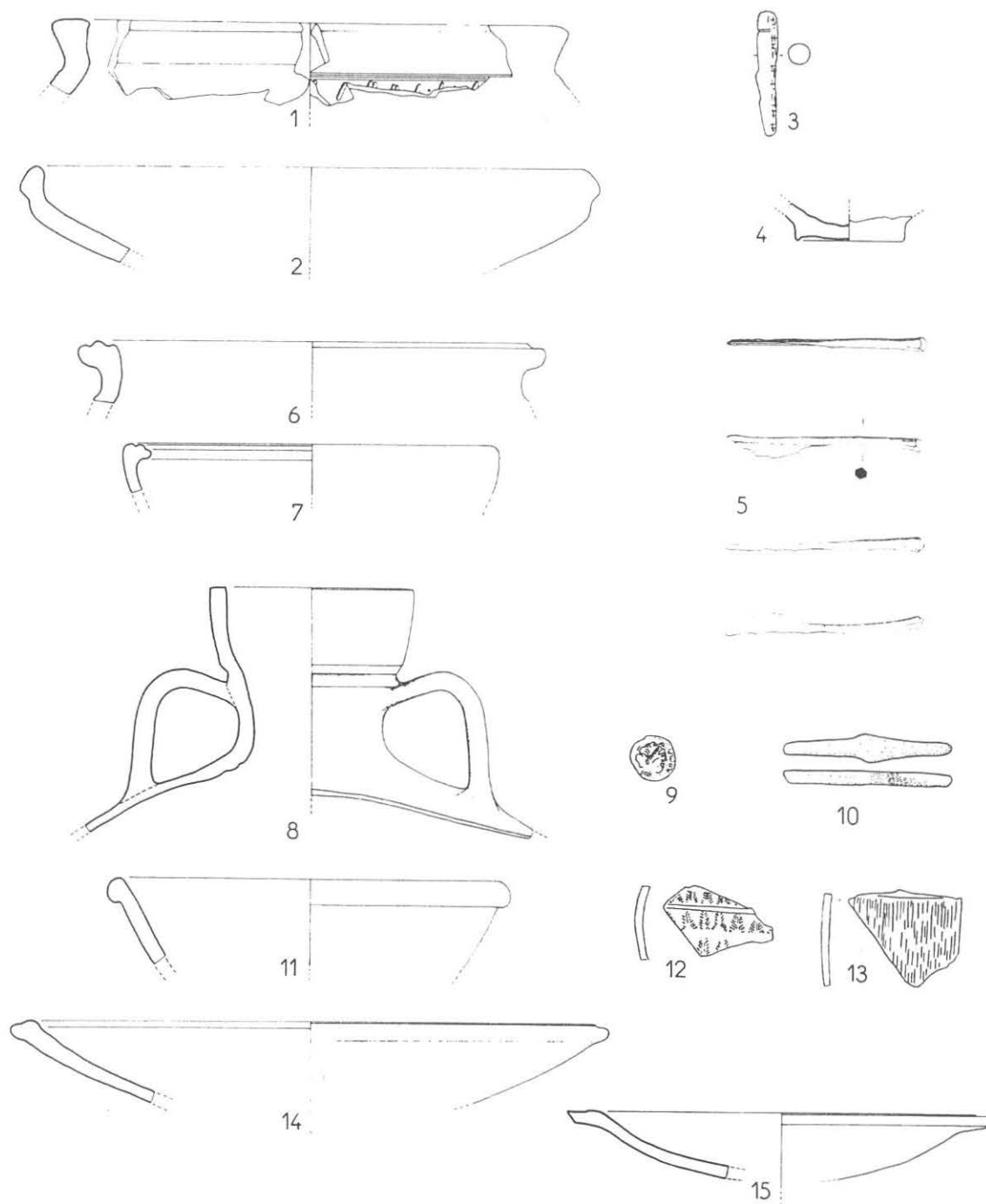


FIG. 9. — Mobilier du secteur « extra-muros » : 1, 2 et 3 : niveau 1 (3 en fer) ; 4 : niveau 8 ;
 5 : niveau 9 (en bronze) ; 6, 7 et 9 : niveau 14 ; 8, 10 et 11 : niveau 15 (10 en bronze) ;
 12 et 13 : niveau 17 ; 14 et 15 : fosse niveau 17. Ech. 1/3.

Il ne semble pas se distinguer chronologiquement du matériel précédent, sinon que le dégraissant des vases est plus grossier, et que l'extérieur est en général lissé. Un petit fond en céramique fine, lissé, de couleur beige, recèle un dépôt noirâtre qui n'a pas encore été analysé (fig. 9, 4).

La couche 9 recèle un petit nombre d'objets, menus tessons de céramique tournée et lissée, ainsi qu'un fragment de bronze, sans doute déchet de coulée, un fabricant de fibule (fig. 9, 5) et trois scories de fer de faible densité avec présence de bulles.

La céramique est très abondante dans la couche 14, mais extrêmement fragmentée. Toujours tournée, elle est la plupart du temps lissée. Les écuelles ont des bords à lèvre arrondie ou « rentrante », les formes hautes ont des lèvres largement débordantes vers l'extérieur, à partie supérieure plane ou convexe munie de plusieurs rainures (fig. 9, 6, 7). Les tessons décorés sont remarquables : traits parallèles, guillochis, baguettes, lignes ondulées, chevrons, palmettes de « type Beuvray ». Le métal est représenté par une quinzaine de fragments de fer non identifiables, incluant des scories et du laitier bleuâtre, et une quinzaine d'objets parmi lesquels prédominent les clous. Deux fragments de bronze, et une monnaie romaine du même métal à la légende ROMA (fig. 9, 9) complètent les trouvailles.

La couche 15 possède le même genre de mobilier que la précédente. La céramique fine est remarquable, avec prédominance de pâtes roses ou gris-clair très bien cuites (fig. 9, 8). De nombreux objets en fer, notamment des clous et un lingot, ou fabricant, de bronze (fig. 9, 10) ont été recueillis.

La couche 16 est extrêmement pauvre en matériel : quelques tessons et un fragment de bracelet filiforme en bronze.

La couche 17 (fig. 9, 11-13) livre un mobilier abondant, tout à fait comparable à celui de la couche 14, avec prédominance, dans la céramique, de pâte gris-clair à gris rosé, souvent engobée, à décor et à peinture intérieure rouge (fig. 9, 12) ou à peinture extérieure blanche sous la lèvre (fig. 9, 13). L'une des petites fosses — ou trou de poteau ? — creusée dans la couche 17 a livré des fragments de clous et quelques tessons, dont deux sont décorés. L'autre fosse était riche en tessons de céramique, presque toute fine, avec prédominance d'écuelles et d'assiettes (fig. 9, 14, 15).

La plus grande de ces fosses contenait un abondant mobilier métallique : une loupe complète et deux fragments (fig. 10, 2), quatre blocs de minerai, vingt-cinq scories lourdes, quatre scories légères et « laitueuses » (laitier ?), dix-sept objets en fer dont des petits clous, et deux tiges sans tête paraissant complètes. Plusieurs de ces scories adhèrent à des fragments d'argile durcie et craquelée d'aspect semblable à celui de la surface d'une sole de foyer découverte en 1985 au sud du sondage 6 × 8 m (fig. 2). Nous dénombrons cent-trente-cinq tessons de céramique, dont trois fragments de vases « pré-gallo-belges » à pâte blanche et couverte grise lissée. Les pâtes « sandwich » y sont assez fréquentes. Les décors, peu nombreux, sont semblables à ceux des tessons de la couche 17 dans laquelle la fosse a été creusée (fig. 10, 1).

2.2.3. Conclusion.

La relation précise de cette grande coupe stratigraphique avec les structures dégagées en fouille

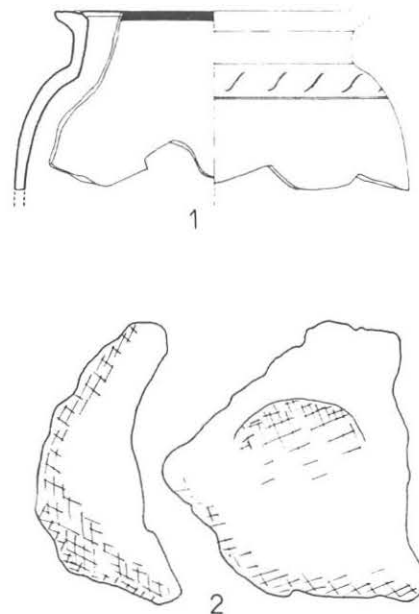


FIG. 10. — Mobilier du secteur « extra-muros » :
2 : loupe de fer, niveau 17 ; 1 : niveau 17. Ech. 1/3.

horizontale pourra être faite à l'issue de la campagne 1987. L'état d'avancement des travaux nous autorise cependant à proposer un certain nombre d'interprétations.

1. Les couches horizontales à l'ouest correspondent d'abord à une phase d'utilisation du fossé en avant du *murus gallicus*, puis au comblement, au moins partiel, de ce fossé ;

2. ces couches correspondent aussi à la construction, puis à l'utilisation d'une structure excavée, une fois le fossé comblé ;

3. les couches obliques, au centre, se sont installées après la destruction de cette cave ;

4. l'épaisse couche 4, à l'est, recouverte d'une couche d'humus, sans liaison stratigraphique avec les précédentes, peut être interprétée soit comme une simple terrasse interrompant la pente naturelle du site, soit comme un aménagement de type défensif en avant du rempart principal ;

5. le pierrier qui la recouvre est également postérieur à toutes les autres couches. Dans le cas où la couche 4 aurait une vocation défensive, une interprétation identique pourrait être proposée pour le pierrier ;

6. l'étude du mobilier indique que les phases d'occupation du secteur *extra muros* se sont succédé très rapidement dans le temps, mais qu'elles sont vraisemblablement postérieures à la conquête romaine et antérieures à notre ère.

Alain DUVAL

Conservateur au Musée des Antiquités Nationales.
E.R. 314 du C.N.R.S.

3. LE SECTEUR DE LA CHAPELLE

J.-G. Bulliot s'intéressa particulièrement aux sanctuaires du Mont Beuvray : il consacra plusieurs années à la fouille du secteur de la Chaume.

Dans le cadre de la reprise des fouilles en 1984, il parut donc important de rouvrir plusieurs sondages sur le site de la Chapelle, afin, d'une part, de s'appuyer sur les structures signalées par Bulliot pour intégrer ses plans aux fouilles nouvelles et, d'autre part, de mesurer le degré de précision des relevés anciens. Les publications de Bulliot, sur ce secteur, proposent en particulier un plan très exceptionnel pour le temple romain ; plan si particulier qu'il a été retenu par de nombreux auteurs dont J. Déchelette. Cependant, l'examen des plans fournis par Bulliot avait déjà attiré de judicieuses critiques de Cl. Rolley (ROLLEY, 1978). Afin de vérifier ces nouvelles hypothèses, on ouvrit un premier sondage en 1984, dans l'angle sud-ouest du temple et, en 1985, trois sondages dans la partie est du temple (fig. 11) (4).

Au regard de ces nouvelles fouilles, il faut souligner la qualité des documents anciens. La précision des relevés nous autorise, maintenant, à extrapoler sur les parties que nous n'avons pas redégagées. Cependant, les interprétations de Bulliot sont parfois erronées, car il n'a pas suffisamment tenu compte des liaisons entre les murs, des variations d'appareillage et encore moins des stratigraphies. Ces dernières sont malheureusement détruites au contact des murs et ce, jusqu'au niveau le plus bas des fondations.

Nous appuyant sur l'étude de la documentation ancienne, publications et carnets de fouilles de Bulliot, et sur nos propres observations sur le terrain, nous constatons la justesse d'une bonne part des remarques de Cl. Rolley, et sommes maintenant à même de proposer une nouvelle interprétation des états successifs des bâtiments depuis l'époque romaine. Là où Bulliot voit

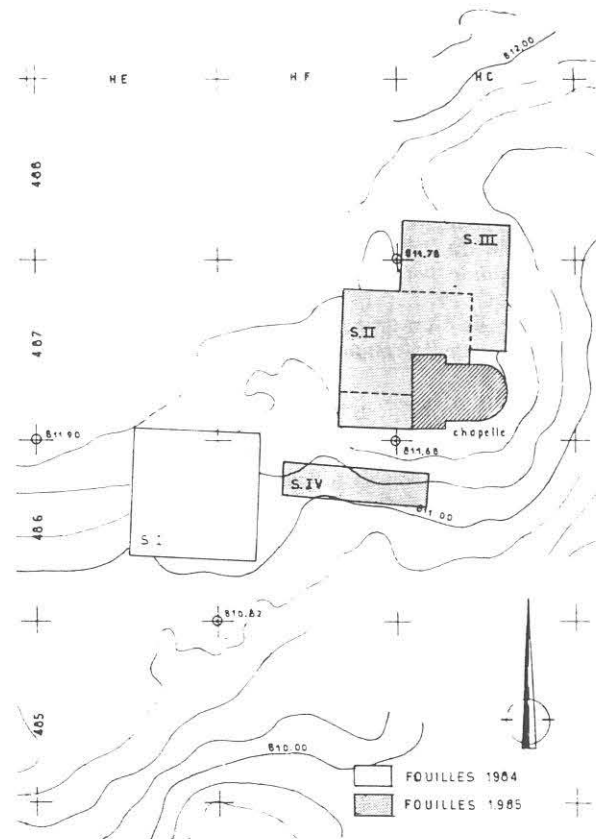


FIG. 11. — Plan du secteur de la chapelle.

cinq états, il paraît possible d'en distinguer au moins huit (y compris la chapelle moderne). Nous avons cherché à comparer ces différents plans avec d'autres, connus en Bourgogne même, en Suisse et en Allemagne, qui tendent à montrer que ceux-ci s'inscrivent dans une évolution traditionnelle. L'ensemble de ces résultats et les indices qui nous y ont conduits seront présentés plus en détail dans le prochain numéro de la *R.A.E.*

Françoise BECK,
Conservateur au Musée des Antiquités Nationales,
Jean-Louis BRUNAU, Katherine GRUEL
Chercheurs au C.N.R.S., E.R. 314.

4. La direction des fouilles a été assurée en 1984 par J.-L. Brunaux, en 1985 par F. Beck et K. Gruel.

BIBLIOGRAPHIE

- BULLIOT, 1899 : BULLIOT (J.-G.), *Les fouilles du Mont Beuvray de 1867 à 1895*, Autun, 1899, 2 vol. LVI-514 et 228 p. (Extr. *Mém. de la Soc. éduenne*, t. 1, 1872, à 24, 1896).
- COTTON, 1957 : COTTON (A.), « Muri gallici », Appendix, dans : WHEELER (M.), *Hillforts of Northern France*, London, Soc. of Antiquaries, p. 159-226 (« Report », 19).
- DELESTRÉE, DUVAL, 1977 : DELESTRÉE (L.-P.), DUVAL (A.), « Un coin monétaire inédit au Mont Beuvray », *Antiquités nationales*, t. 9, p. 45-47.
- FERDIÈRE, 1972 : FERDIÈRE (A., M.), « Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces », *R.A.E.*, t. XXIII, p. 77-89.
- GUILLAUMET, 1981 : GUILLAUMET (J.-P.), « Bibracte, les habitats de la Come Chaudron, formes et types », *Les structures d'habitats à l'Age du Fer en Europe tempérée : Actes du colloque de Châteauroux, Bouges-le-Château, Levroux, 27-29 octobre 1978*, Paris, C.T.S.H., p. 157-61.
- GUILLAUMET, 1984a : GUILLAUMET (J.-P.), *Les fibules de Bibracte : technique et typologie*, Dijon, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 10.
- GUILLAUMET, 1984b : GUILLAUMET (J.-P.), « La signification de Bibracte dans la cité des Eduens », *Archéologie et rapports sociaux en Gaule : protohistoire et antiquité, Table ronde du C.N.R.S., Besançon, mai 1982*, Besançon, p. 69-76.
- MÜLLER-BECK, ETTLINGER, 1962-1963 : MÜLLER-BECK (H.-J.), ETTLINGER (E.), « Die Besiedlung der Engehalbinsel in Bern auf Grund des Kenntnisstandes vom Februar des Jahres 1962 », *Berichte der Römisch-germanischen Kommission*, t. 43-44, p. 107-54.
- OELMANN, 1920 : OELMANN (F.), « Haustypen in Bibracte », *Germania*, t. 4, p. 49-60.
- ROLLEY, 1978 : ROLLEY (C.), « Le plan du temple de Bibracte », *R.A.E.*, t. XXIX, p. 204-07.
- VUILLEMOT, 1968 : VUILLEMOT (G.), « Révision du matériel archéologique de Bibracte conservé au Musée Rolin. I. La céramique campanienne à vernis noir et ses prolongements », *Mém. de la Soc. éduenne*, t. 51, p. 213-25.

F. BECK, J.-L. BRUNAUX, K. GRUEL et J.-F. ENAULT

LES FOUILLES DU MONT-BEUVRAY

Rapport biennal 1984-1985

MONT-BEUVRAY : FOUILLES DE LA CHAPELLE (1984-1985)

par Françoise BECK *, Jean-Louis BRUNAUX **, Katherine GRUEL ** et Jean-François ENAULT ***

Résumé. — La reprise des fouilles autour de la chapelle, sur le Mont-Beuvray, a permis de vérifier que, comme l'indiquaient les publications de J.-G. Bulliot, au XIX^e s., plusieurs édifices religieux se sont succédé en cet endroit depuis l'époque romaine, et d'en préciser plans et chronologie.

Là où J.-G. Bulliot a vu cinq états successifs, nous avons distingué sept phases de constructions ou reprises des bâtiments, malgré une stratigraphie très bouleversée par les fouilles du XIX^e s. : le *fanum* d'origine, de plan classique, a été transformé puis en partie réutilisé dans les quatre périodes suivantes pour l'installation des édifices chrétiens.

Zusammenfassung. — Die Wiederaufnahme der Grabungen um die Kapelle auf dem Mont-Beuvray hat ermöglicht, die Angaben von Bulliot, im XIX. Jahrhundert, zu bestätigen : mehrere religiöse Gebäude sind seit der römischen Zeit auf diesem Platz aufeinander errichtet worden. Ihre Pläne und Datierung sind jetzt besser bekannt.

Wo Bulliot fünf aufeinanderfolgenden Zustände gesehen hat, haben wir sieben Bauphasen oder Umbauphasen beobachtet, obwohl die Stratigraphie von den Grabungen des XIX. Jahrhunderts sehr gestört wurde. Der ursprüngliche *Fanum* vom klassischen Plan wurde umgebaut und in dem vier folgenden Perioden für die Anlage von christlichen Gebäuden teilweise neubenuzt.

INTRODUCTION

Pour qui connaît les publications anciennes sur le Mont-Beuvray, l'ouverture d'un sondage à la Chapelle Saint-Martin peut paraître surprenante. Parmi tous les vestiges rencontrés, ceux-là sont les mieux conservés et c'est d'eux certainement que J.-G. Bulliot (BULLIOT, 1899) nous a laissé les meilleurs documents. Les lignes qui suivent montrent pourtant que les deux campagnes de fouilles menées en cet endroit, en 1984 et 1985, apportent de nouveaux éléments à la connaissance de cette partie du site et que la reprise des recherches s'imposait.

Trois problèmes justifiaient ces nouveaux travaux. On passera rapidement sur le premier, d'ordre technique, qui est l'utilisation des structures remises au jour pour « caler » la nouvelle topographie sur les plans anciens. Les deux autres intéressent plus directement l'archéologue et l'historien. Il y avait, avant tout, la question de l'interprétation des plans donnés par Bulliot (fig. 1).

Depuis longtemps, on s'est rendu compte que le plan, très original, du temple antique ne correspond guère à celui, uniforme, des *fanata* que l'on rencontre dans toute la Gaule. Doit-on croire qu'on a affaire ici à l'adaptation à un milieu quasi urbain d'une forme habituellement réservée au monde rural ? Ou, au contraire, faut-il penser que le fouilleur s'est trompé, qu'il a pris pour gallo-romains des murs qui appartiennent aux constructions postérieures ? Dans ce débat qui a traversé le siècle, le seul à avoir apporté des réponses, ou tout au moins un point de départ à de futures recherches, est Cl. Rolley. Remarquable que le plan proposé présente deux anomalies difficilement crédibles (entrée à l'Ouest et galerie présente sur deux côtés seulement, Nord et Sud), il montrait ingénieusement que l'abside, accolée au côté oriental de la *cella*, n'est peut-être qu'un porche d'entrée et qu'il existe certainement une troisième section de la galerie à l'Ouest (ROLLEY, 1978, fig. 2).

On verra ce que nos travaux permettent de retenir de ces rectifications prémonitoires bien que théoriques. Néanmoins, après ce premier

* Conservateur au Musée des Antiquités Nationales.

** Chercheur au C.N.R.S.

*** Ingénieur au C.N.R.S.

ER 314 du C.N.R.S.

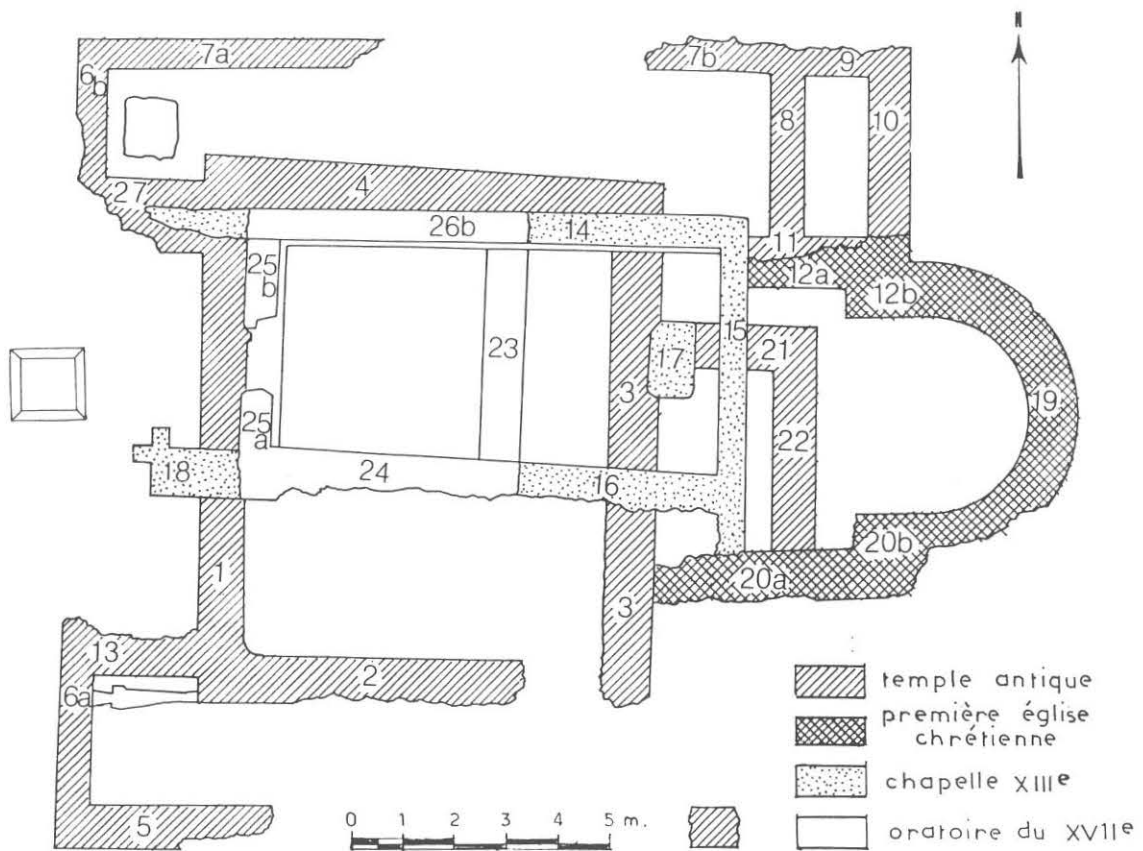


FIG. 1. — Plan des structures d'ap. Bulliot, avec notre numérotation des murs.

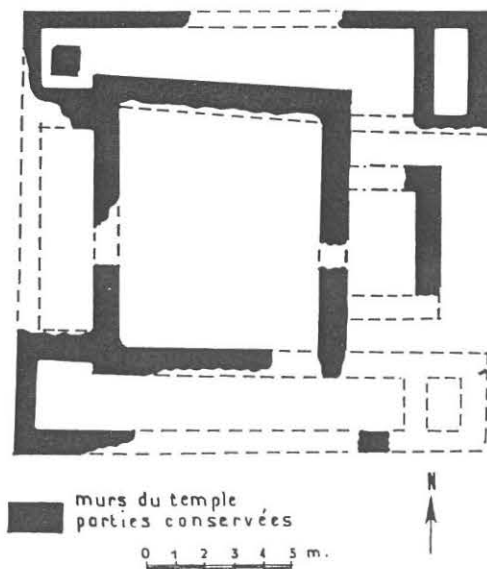


FIG. 2. — Interprétation de Cl. Rolley.

réexamen dû à Cl. Rolley, quelques questions demeuraient : à quoi correspond la petite pièce qui prolonge la galerie Nord ? Pourquoi, s'il y

a galerie sur le côté Ouest, celle-ci est-elle obstruée par deux murs ? Enfin, quel est le plan de la « première église chrétienne » ?

Le dernier problème n'a pas été abordé par Bulliot ; il l'a été de façon implicite et récente dans quelques synthèses dues à des protohistoriens. C'est celui de l'origine du sanctuaire. L'habitude, en effet, a été prise de considérer tout le secteur de la Chapelle Saint-Martin comme le lieu de culte principal de l'*oppidum*, en supposant abusivement que ce qui était peut-être vrai après la conquête l'était déjà à l'époque de l'Indépendance. Or, les travaux les plus récents dans le domaine des lieux de culte gaulois (BRUNAUX, 1985, 1986) montrent que plusieurs *fana* gallo-romains ont succédé à de véritables sanctuaires laténiens, les exemples les plus célèbres étant ceux de Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre, Mirebeau, Saint-Maur. L'occasion se présentait donc de vérifier si l'hypothèse d'une origine laténienne repose sur une base matérielle qui pourrait se traduire par la présence soit d'offrandes soit même de structures.

Implantation des sondages

Ne connaissant pas l'état dans lequel Bulliot a laissé les vestiges, ni la nature des déblais, nous avons choisi, pour implanter le sondage I, une zone relativement peu complexe. Cela devait permettre de connaître assez aisément les murs identifiés par les précédents fouilleurs, d'avoir le maximum de chances d'observer des structures protohistoriques, telles que trous de poteaux, traces de palissades, etc. La zone qui a été retenue est l'angle Sud-Ouest du *fanum* présumé (Pl. I), la surface du sondage est de 7 m sur 7 m, c'est-à-dire qu'elle est suffisamment petite pour que les zones fouillées à la fin du XIX^e s. puissent être dégagées à nouveau et suffisamment grande pour obtenir une bonne lecture des éventuels vestiges protohistoriques. L'implantation du sondage a été faite d'après le plan réalisé par l'architecte de Bulliot, en nous basant sur les actuelles Chapelle et Croix de Saint-Martin qui sont figurées sur ce même plan.

Nous espérons ainsi pouvoir partiellement répondre aux interrogations suivantes : pourquoi le mur de la galerie est-il interrompu à la fois vers le nord et vers le sud ? Est-ce parce qu'il n'a jamais existé (vers le

nord notamment : c'est l'opinion de Bulliot). A-t-il été partiellement démonté ? Les parties dessinées correspondent-elles aux parties réellement fouillées ? Par ailleurs, pourquoi la galerie est-elle fermée par un mur qui se trouve derrière la sépulture médiévale ? Ce mur est-il vraiment contemporain des murs de la *cella* et de la galerie présumées ?

Toutes ces questions reviennent finalement à une même interrogation : comment Bulliot fouillait-il ? Procédait-il par sondages, par tranchées le long des murs ? Comment datait-il les structures ? Descendait-il jusqu'aux couches géologiques ?

Afin d'étayer les premières constatations issues du sondage I, il semblait judicieux de poursuivre ces travaux de contrôle par d'autres sondages (II, III, IV) encadrant l'actuelle chapelle, où l'on devait rencontrer une forte densité de construction et la réponse à certaines questions :

— quel était l'ordre de succession des bâtiments ?

— le temple romain avait-il été construit sur un plan centré (*cella* et galeries) et, dans ce cas, le plan particulier relevé par Bulliot n'était-il pas dû à des adjonctions et des reprises postérieures ?

RÉSULTATS DES FOUILLES 1984-1985 (Fig. 3)

L'ensemble des structures figurant sur le plan de Bulliot (fig. 1) ont été retrouvées. A ce sujet, on doit faire deux remarques qui découlent, toutes deux, des relevés. Ceux-ci sont remarquablement précis, comme le prouve la vérification de quelques distances par rapport à des points tels que la Croix-Saint-Martin. Par ailleurs, il s'agit d'une représentation stylisée, en ce sens que les parements des murs sont dessinés de façon rectiligne alors qu'en réalité, ils sont relativement irréguliers.

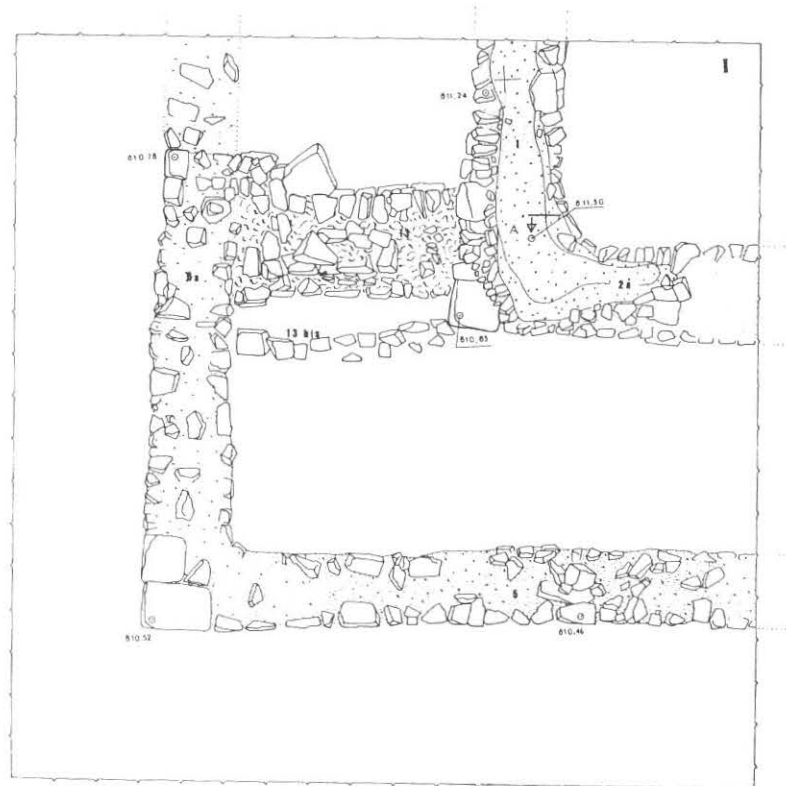
Le sondage I (fig. 4) a permis de faire les premières constatations d'ordre stratigraphique. Les remblais des fouilles du XIX^e s. ont une épaisseur qui varie entre 60 cm et 1 m. Sous ce remblai, on distingue trois autres couches de remblai, pour l'instant non datées, mais qui semblent contemporaines du temple présumé. Bulliot s'est arrêté sur ces couches, pensant certainement que celles-ci n'avaient rien d'archéologique. Nous avons pu montrer qu'il s'agit bien de remblais, que la roche en place n'a pas été atteinte et que Bulliot a fouillé en tranchées devant les murs M1, M2, M5 et M6. Celles-ci sont étroites, de 40 à 50 cm, et descendent jusqu'au niveau des fondations. Dans les zones non construites (intérieur de la *cella* et de la galerie présumées), la fouille s'est arrêtée au sol de l'époque gallo-romaine. Comme nous l'avons vu, toutes les structures de pierre ont été scrupuleusement conservées ; certaines, comme le mur M1, paraissent même avoir

été protégées par une chape de mortier imitant celui du second état du mur. L'essentiel du matériel archéologique avait été prélevé ; celui que nous avons retrouvé dans les remblais de fouille est peu nombreux et de petite taille, ce qui témoigne d'une fouille sérieuse avec peu d'oubli ou de perte. Ces différentes observations nous incitent à croire que Bulliot a voulu dans ce secteur mener une fouille exhaustive et relativement rapide. Le résultat obtenu est un plan des structures tout à fait honnête et même remarquable pour l'époque mais qui pêche par la datation.

Les sondages II, III et IV ont été ouverts dans une zone extrêmement bouleversée tant par les fouilles de Bulliot que par la construction de la chapelle du XIX^e s. Si les structures ont été sauvegardées, en revanche, aucun élément de chronologie ne pourra être tiré de la stratigraphie qui reflète l'image des remblaiements successifs : trace d'un premier remblai XVI^e - XVIII^e s., rebouchage des fouilles de Bulliot, nivellement et aménagement pour la construction de la chapelle actuelle. Ces remaniements ont affecté toutes les couches archéologiques jusqu'aux niveaux les plus profonds et le matériel retrouvé (peu abondant) est mélangé.

C'est pourquoi, en dehors des enseignements que nous apporte la fouille sur les méthodes de travail de Bulliot, l'intérêt de ces deux campagnes réside dans l'étude complète des structures remises au jour.

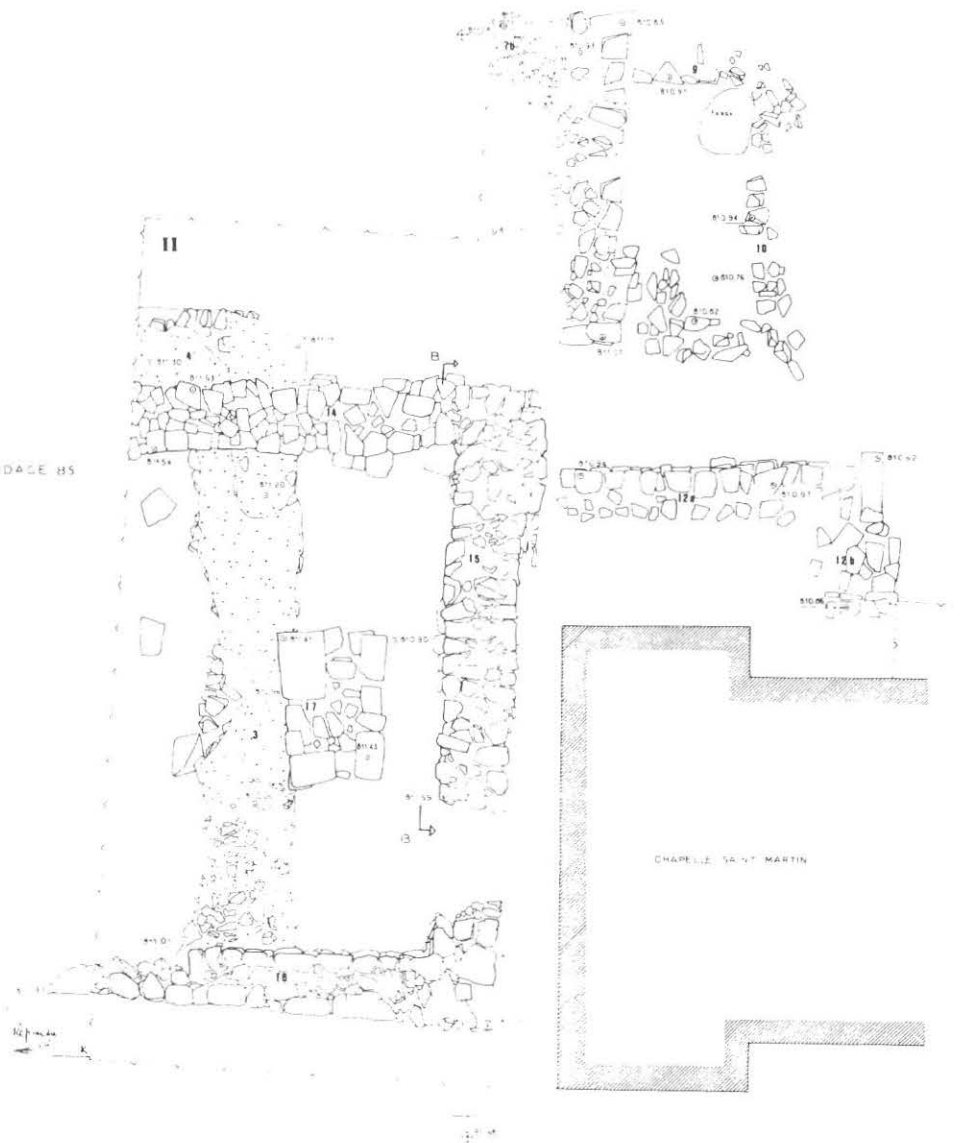
FIG. 3. — Implantation des sondages.



SONDAGE B4

III

SONDAGE B5



CHAPELLE SAINT MARTIN

SONDAGE B5

IV

0 2 METRES



FIG. 4. - Vue générale du sondage I (1984).

Au premier plan, l'angle des murs M1 et M2, à l'arrière-plan, les murs M5 et M6 de la galerie : joignant les murs M6 et M11, la tombe et le mur M13.



FIG. 5. - Parements intérieurs de M2a et M1.

En partant du niveau le plus ancien, on distingue divers ensembles de murs entre lesquels existent différents types de liaisons. Certains ensembles peuvent être contemporains sans qu'il soit possible de les relier sur les plans. Les murs M1, M2, M3, M4 (fig. 1) dessinent une structure rectangulaire. Trois angles ont été fouillés. L'angle Sud-Est était totalement détruit : l'intérieur de l'angle Nord-Est est masqué par une construction postérieure, l'extérieur est marqué par une grosse pierre rectangulaire, l'angle Sud-Ouest (M1-M2) est le mieux conservé, puisque son élévation est encore d'un mètre. Si on observe les parements intérieur et extérieur de M1 et M2, on constate que ces murs comprennent deux parties : l'une, à la base, est faite de quelques pierres cubiques, mais surtout de pierres cassées de petite taille, sans mortier apparent : l'autre, correspondant aux assises supérieures, est construite avec des blocs assez gros, assez souvent losangiques : un mortier les lie, de bonne qualité et de couleur orangée (fig. 5). Ces deux parties paraissent correspondre à deux murs superposés. Leur tracé varie, en effet, très sensiblement dans l'angle : dans la partie basse, le mur forme un angle droit, matérialisé par une grosse pierre rectangulaire (fig. 6) tandis que, dans la partie haute, le mur décrit un arrondi parfait qui se trouve même en surplomb par rapport à la partie basse.

Autour de cette structure centrale, les murs (M5, M6 et M8) définissent un espace de galerie de 2 m de large environ. Il n'a été reconnu que dans l'angle S-O (M5 et M6) marqué par une grosse pierre rectangulaire de fondation et dans l'angle N-E (M7 et M8a). Il est possible que les vestiges très fugaces (M8b) dans la stratigraphie Nord du sondage IV appartiennent aussi à cette galerie. Les murs M5 et M6 sont conservés sur une hauteur de 50 cm, sauf dans la partie Nord

de M6 (que Bulliot n'avait pas vue) où les vestiges n'ont que quelques centimètres de haut. L'appareillage est peu soigné : deux parements relativement grossiers maintiennent un blocage de pierres liées par un mortier friable, de couleur jaune.

L'ensemble des 4 angles dégagés sont parfaitement alignés sur une diagonale, mais les dimensions ne sont pas toujours rigoureusement respectées. Si la largeur de la galerie semble assez constante, en revanche celle des murs varie.

A ce premier ensemble furent accolées des constructions dont on retrouve quelques traces dans l'angle N-E. Le mur M9 s'appuie sur M7 sur lequel il s'aligne : il forme avec son retour M10 (fort mal conservé) une petite pièce dans laquelle on a relevé les traces d'un sol en terre battue posé sur un hérisson de pierres. Ce sol et le mur M8 sont détruits au même endroit, vers la chapelle moderne soit à la suite des fouilles de Bulliot, dont le plan atteste le prolongement, soit du fait des travaux de construction du XIX^e s. Aucun arrachement sur M12 ne permet de supposer que ce dernier faisait partie de la même structure comme le laisse supposer le plan de Bulliot. Ce mur (M12) est constitué lui-aussi de pierres liées avec un mortier assez jaune (sans qu'il soit possible d'affirmer qu'il est de même nature) et il est détruit à son extrémité Ouest par la construction de M15. Faut-il associer M9-M10, et peut-être même M12, à un deuxième état du bâtiment qui correspondrait à celui des assises supérieures, à l'angle arrondi de M1-M2a ?

On remarque ensuite un arasement des murs M5 et M6 (sondage IV) et la construction de M13, bâti contre le mur M1 dans son second état et au-dessus du mur M6 ruiné (fig. 6).

Le mur M13 est presque aussi bien conservé que le mur M1, en ce qui concerne l'élévation.

Il n'en est pas de même malheureusement pour les parements. Si celui du côté Nord du sondage est conservé, sur le côté Sud, seule une assise de pierres du parement est en place. L'extrémité occidentale du mur est complètement détruite : il semble qu'il faille la placer au niveau de l'axe médian du mur M2. M13 est construit avec de très gros blocs de pierres disposés sans grand soin et sans mortier (fig. 6). Une sépulture sans matériel, mais qualifiée de médiévale par Bulliot s'adosse à ce mur (M13) en pierres sèches.

L'étape suivante voit la construction de M14, M15 et M16 et, probablement, de la base maçonnée M17 qui occupe alors une position centrale par rapport à M14 et M16 (fig. 7 et 8). Sur le parement interne de M15 sont conservés des traces très nettes d'enduit (fig. 9).

Voici donc résumé l'ensemble des observations faites durant les campagnes 1984 et 1985. S'ajoutant aux éléments que nous donne Bulliot dans ses publications et dans ses rapports de fouilles (Annexe 1), elles nous permettent de distinguer sept phases de construction en comptant la chapelle moderne.

INTERPRÉTATION

En 1984 et 1985, la fouille n'a pas apporté d'élément décisif qui prouverait la présence ou l'absence d'une structure cultuelle antérieure au *fanum*. Les couches géologiques n'ont été découvertes que sur quelques mètres carrés dans l'angle Sud-Ouest du sondage I. Il serait présomptueux de généraliser ce qui y a été observé à l'ensemble du secteur. En cet endroit, aucune trace probante de trou de poteau ou de palissade n'a encore été

découverte. On ne peut que constater l'absence de couches protohistoriques et de structures laténiennes en place. Les rares vestiges mobiliers antérieurs à l'époque romaine sont mêlés à du matériel plus tardif et rien en eux n'indique une origine sacrificielle.

Si l'on postule que les sanctuaires proprement laténiens présentent généralement des vestiges très denses tant des restes sacrificiels qui y ont été déposés que des bâtiments qui s'y sont succédé, force est de constater que l'ensemble de la chapelle Saint-Martin n'entre pas dans cette catégorie.

Les raisons et la date de l'implantation du temple gallo-romain demeurent énigmatiques. Les seuls éléments qui peuvent aider à la compréhension doivent être tirés de la comparaison avec d'autres sites. On s'aperçoit en effet que, dans tous les exemples connus de sanctuaires laténiens, il y a une substitution complète des bâtiments gallo-romains sur leurs prédécesseurs laténiens. L'utilisation de la structure cultuelle, malgré quelques interruptions, est souvent très longue. Des vestiges laténiens n'ayant pas été rencontrés dans les sondages de la Chapelle Saint-Martin, il est raisonnable de penser que l'on a affaire à une création « de toutes pièces » du temple gallo-romain, à une époque pouvant être relativement tardive, au cours du 1^{er} s. ap. J.-C.

Comme on n'assiste pas, dans le cas des sanctuaires d'origine laténienne, à des déplacements importants des structures, on peut envisager de l'identifier dans ce cas à ce qu'on nomme « camp de Marc-Antoine ». Certains auteurs le considèrent comme une *Viereckschanze*, une de ces enceintes quadrangulaires parfois interprétées

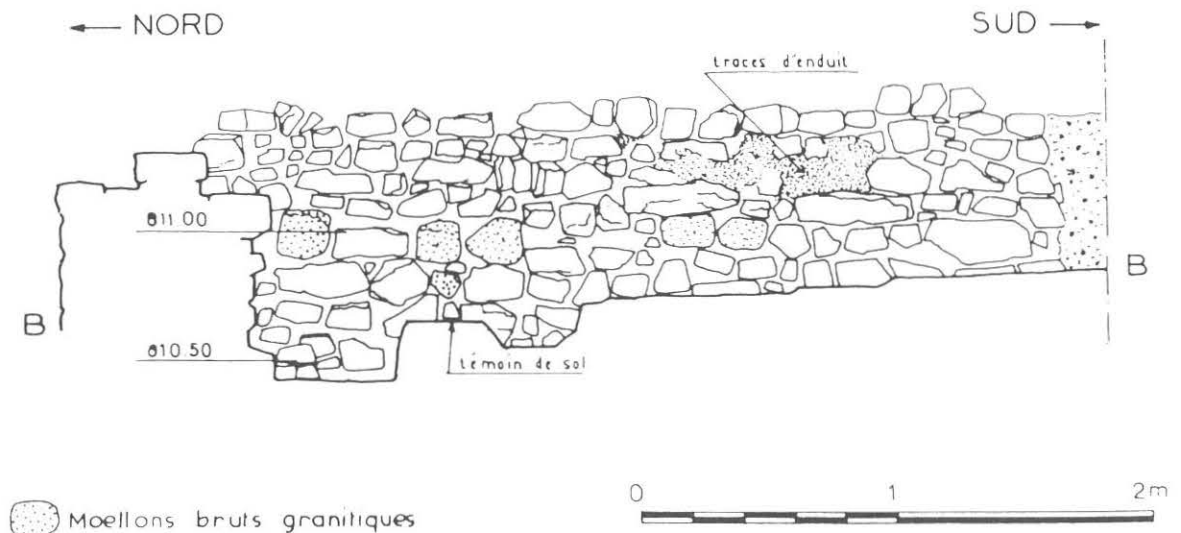


FIG. 9. Relevé du parement du mur M15.



FIG. 6. — Au premier plan, M6, à l'arrière-plan M1 et son retour M2a (angle marqué par une pierre angulaire) ; entre les deux, un mur perpendiculaire, M13.



FIG. 7. — M14 et son retour M15, à gauche, la base d'autel M17, derrière le mur romain M3 et son retour M4 en partie sous M14.

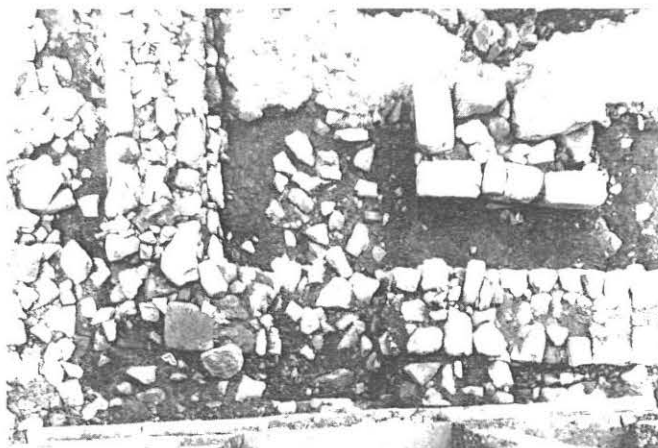


FIG. 8. — Vue verticale depuis le toit de la chapelle XIX^e s., M15, son retour M16 et la base d'autel M17 ; en haut, le mur romain.

comme des lieux de culte laténiens. La fouille de cette structure, actuellement en cours, devrait permettre assez rapidement d'apporter une réponse à cette question. Mais il y a peut-être une autre raison qui expliquerait la construction tardive du temple : c'est la présence de la source appelée « Fontaine Saint-Martin ». On sait que bon nombre de sanctuaires gallo-romains sont liés au culte des sources. Ici l'identité des appellations de la source et des édifices cultuels chrétiens peut être un indice, d'autant que, comme l'indique Bulliot, anciennement cette fontaine sourdait plus haut, c'est-à-dire plus près des bâtiments qui nous intéressent. Il serait souhaitable que, comme dans le cas du « camp de Marc-Antoine », on poursuive de ce côté l'investigation, sous forme de prospections et, si nécessaire, en fouillant la source elle-même.

LE *FANUM* (phase I) (fig. 10)

Le plan du temple antique, tel qu'il a été mis en évidence par Bulliot et corrigé par nos soins, est sans conteste celui du *fanum* classique. Il est composé de deux éléments simples (une *cella* de forme presque carrée et une galerie périphérique) qui caractérisent le temple rural. Ses dimensions se placent dans la moyenne de celles de ces *fanua*, que ce soient celles de la *cella* (8,9 m - 10,5 m), celles de l'emprise de la galerie (14 m - 15,6 m) ou celles du couloir de cette galerie (large d'1,58 à 2,20 m).

Ce plan est si courant qu'il faut d'ailleurs renoncer à lui chercher des comparaisons, exercice qui déboucherait sur une volumineuse synthèse.

La perfection de ce plan est relative, en ce sens que si l'on a bien deux carrés inscrits, le parallélisme de l'ensemble n'est pas rigoureux. On note ainsi une différence importante dans la largeur de la galerie qui, sur le côté Nord, varie d'1,58 à 2,20 m. Ces imperfections sont également habituelles : il est rare qu'une galerie de *fanum* possède une largeur égale sur tous ses côtés. La plupart du temps, ce sont des raisons d'ordre chronologique qui les expliquent. C'est le cas ici. La différence des mortiers, utilisés pour les murs de la *cella* et ceux de la galerie, suggère que leur construction ne fut pas contemporaine. La *cella*, dont les murs sont beaucoup plus larges, a vraisemblablement été édifiée dans un premier temps. La galerie, sous la forme où nous l'avons retrouvée, le fut plus tard. Il n'est pas impossible, en effet, qu'elle ait connu un état intermédiaire que nous n'avons pas observé, faute d'avoir

démonté les fondations : galerie de bois reposant sur des poteaux par exemple.

Mais ce problème de chronologie relative est d'une maigre importance auprès de celui de la datation absolue. On s'interroge encore sur le moment de la construction du temple. Toutes les possibilités d'étude stratigraphique ayant disparu lors des fouilles de Bulliot et celui-ci ne nous ayant laissé, à ce sujet, aucune indication incontestable, il faudrait démonter scrupuleusement les structures encore existantes pour rechercher le matériel qui en serait contemporain. Nous n'avons pas pris cette liberté.

AMÉNAGEMENT TARDIF

(phase II) (fig. 10).

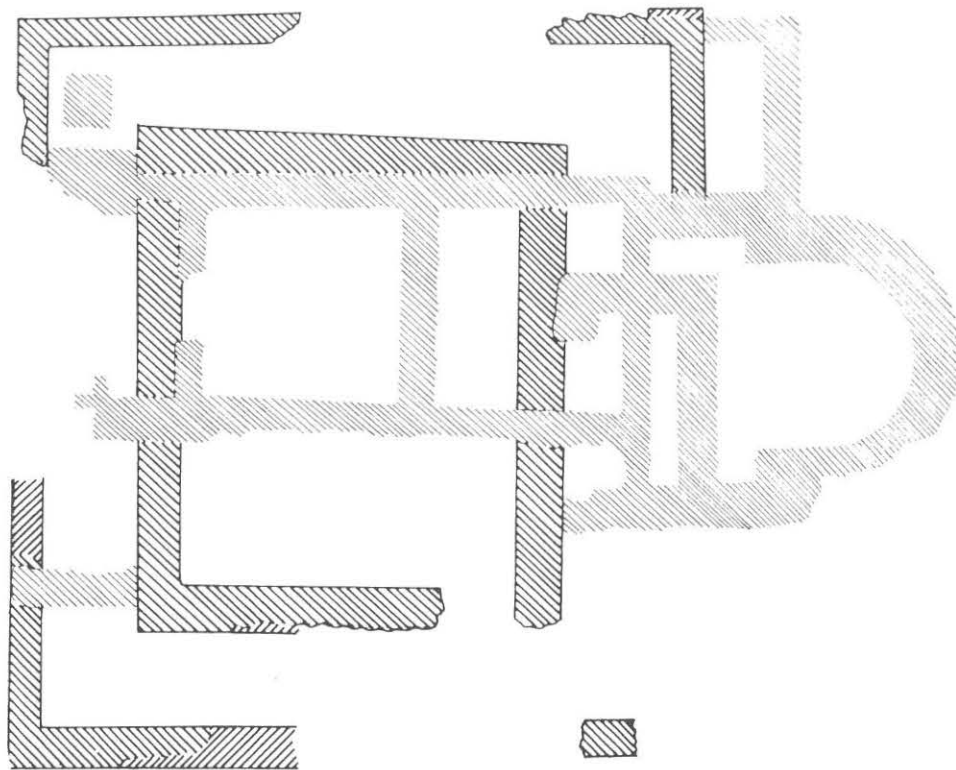
Un petit édicule (M9, M10, M11) se trouve accolé à l'angle Nord-Est de la galerie. Il fut donc édifié alors que le temple et sa galerie étaient encore en élévation. Cette adjonction permet d'isoler une seconde phase dans l'évolution du complexe architectural. Il s'agit d'un tout petit élément (2 m - 2,50 m d'après Bulliot. Cf. Rolley (ROLLEY, 1978) suggère l'existence de son pendant à l'angle Sud-Est de la galerie.

Les plans de Bulliot n'indiquent rien pour cette partie du *fanum*, et, de notre côté, nous ne l'avons pas fouillé.

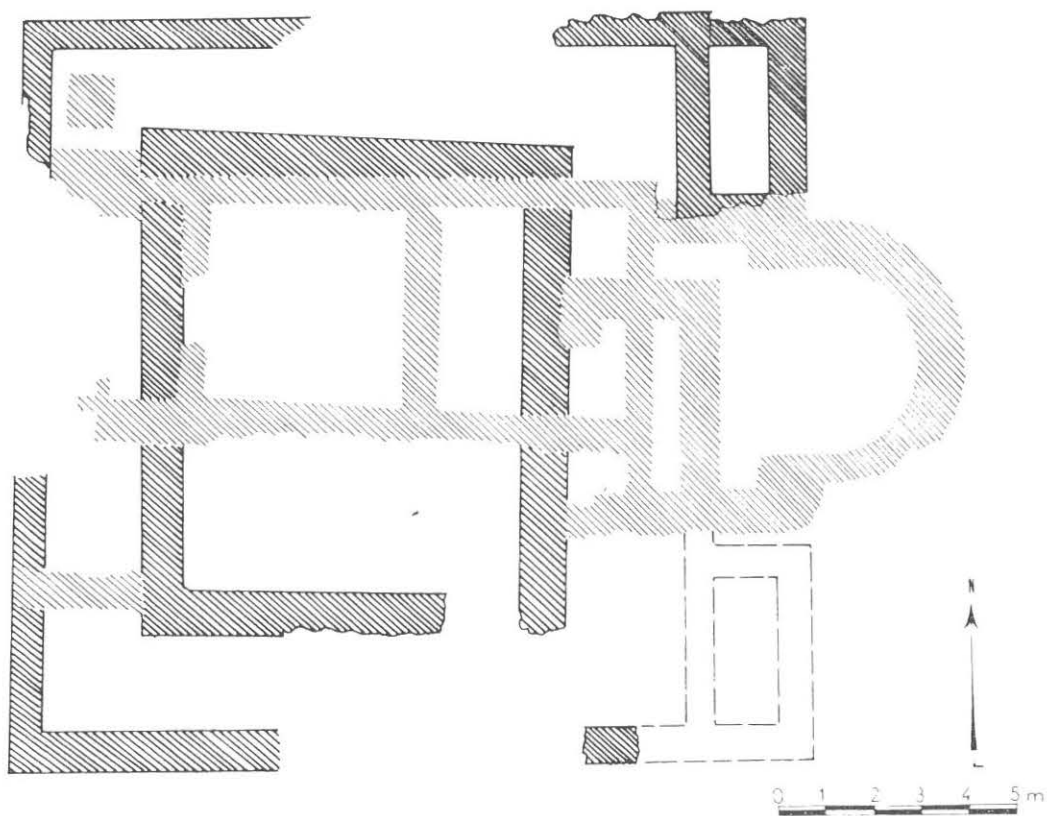
La fonction proprement architecturale des deux éléments (M9 et M10) que nous avons mise en évidence fait également problème. Si l'on s'en tient aux vestiges mis au jour en 1985, on ne peut raisonnablement voir en eux la fondation d'un mur : il s'agit plutôt d'une sorte de solin. Le doute cependant demeure, car non seulement le précédent fouilleur les interprète comme un mur, mais encore il indique une largeur (0,83 m) qui conviendrait bien à une telle fondation.

Bulliot imaginait que l'édicule avait pu abriter un autel ou une statue. On peut proposer une autre fonction. Sa situation, à l'Est et face au couloir de la galerie, se prête assez bien à un porche léger qui ne permettrait l'accès qu'à la galerie, dans le cadre du rite de circumambulation, par exemple, dont on sait qu'il est inséparable de la forme même du *fanum*. Dans ce cas, on pourrait effectivement imaginer un correspondant à l'autre angle, l'un permettant l'entrée et l'autre la sortie.

La datation est tout autant énigmatique. L'aspect négligé de la construction fait songer aux réalisations du Bas-Empire. Mais ce n'est là qu'un maigre indice.



PHASE I



PHASE II

FIG. 10. — Plan des structures aux phases I et II.

PREMIER ÉDIFICE CHRÉTIEN (phase III) (fig. 11)

A la *cella* du *fanum* a été accolée, à l'Est, une abside rectangulaire, tandis que la galerie était abandonnée. Les dimensions n'ont pu être prises puisque cette abside se trouve en partie sous l'édifice actuel et dans une zone non fouillée. On doit donc croire ce que nous dit Bulliot pour celles-ci : longueur 3,5 m, largeur 2,35 m. Cela correspond aux murs M1, M2, M3, M4 et M21 et M22 de la fig. 6.

Le plan rappelle celui d'une série d'églises paléochrétiennes à abside rectangulaire, en Serbie, Croatie (POESCHEL, 1954) Allemagne du Sud et Suisse (BLONDEL, 1954 ; HUBERT *et alii*, 1967 ; MOSBRUGGER-LEU, 1971). La Bourgogne, voisine de la Suisse, pourrait marquer la limite de la zone de diffusion de ce type d'églises.

ÉGLISE ROMANE (phase IV) (fig. 12)

Le quatrième état correspondrait à l'église romane utilisant toujours la *cella* comme nef, à laquelle on a ajouté à l'Est une abside allongée, précédée d'un avant-chœur un peu plus étroit que la nef (retrait de l'avant-chœur sur la *cella* côté Nord : 1,50 m pour les murs extérieurs), l'abside rectangulaire de l'édifice paléochrétien ayant été totalement rasée. Cette disposition est classique dans la région puisque, dans leur étude sur les églises romanes de Saône-et-Loire, M. et Ch. Dickson (DICKSON, 1935) écrivent : « Pour les églises à nef unique, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, le plan adopté est le suivant : une nef, une travée de chœur qui supporte le clocher et une abside en hémicycle. Ordinairement, cette travée intermédiaire est un peu plus étroite que la nef et un peu plus large que l'abside, comme à Germagny, La Chapelle-sous-Brancion, Bey, Baudrières, Montcoy, Ormes, etc. ». L'allongement de l'abside, apparu dans les églises conventuelles carolingiennes pour faire place aux moines dans le chœur, n'est utilisé que plus tard dans les églises paroissiales. Cette forme est obtenue en traçant le demi-cercle à partir des murs extérieurs au ressaut qui y marque le départ de l'abside et non à partir du ressaut de l'intérieur. Les églises de Bey, de Granges ou de Montcoy, par exemple, sont proches de celle du Mont-Beuvray sur ce point. A l'Ouest, l'église s'ouvre par un porche

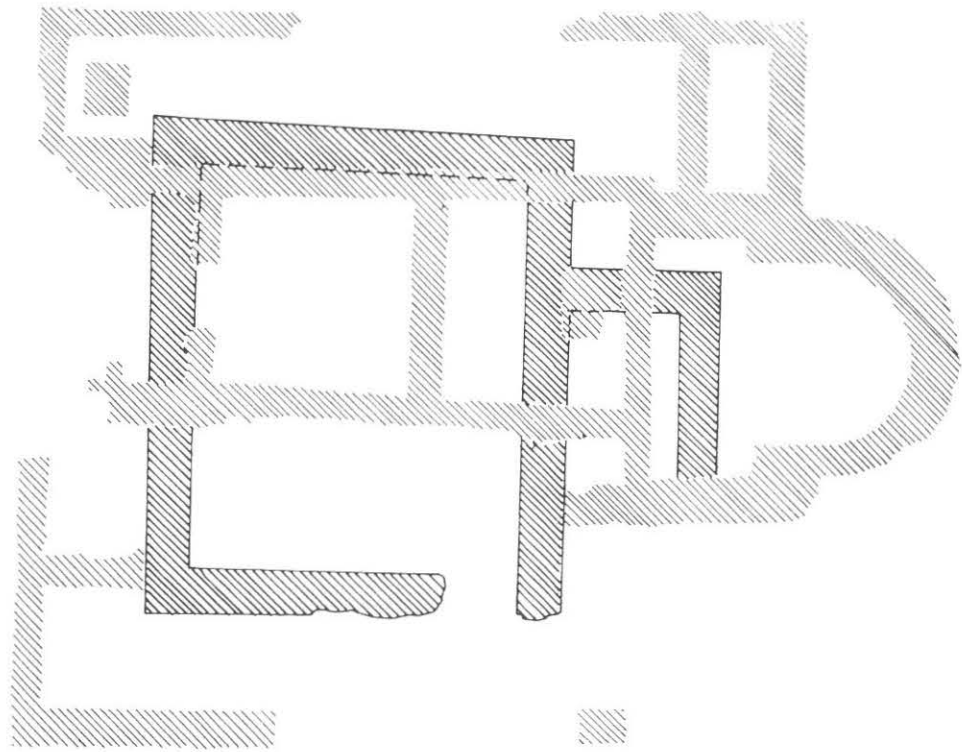
profond, dispositif utile dans une région où les intempéries ne sont pas rares. C'est contre les fondations du mur Sud du porche qui a coupé le péribole du temple romain, qu'a été établie la tombe fouillée par Bulliot.

M. et Ch. Dickson datent du x^e s. la plupart des églises à une nef, travée de chœur et abside en hémicycle. Ces datations, un peu anciennes, sont peut-être à revoir mais donnent toutefois une indication pour notre quatrième phase.

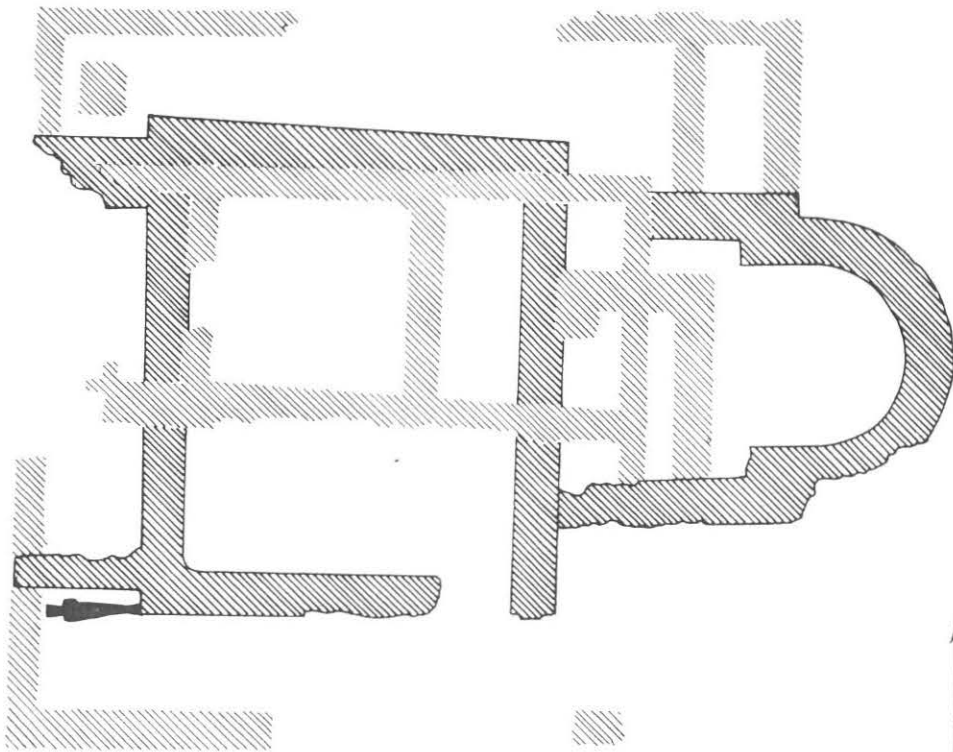
ÉGLISE A CHEVET PLAT

(phase V) (fig. 13)

La cinquième phase est marquée par l'abandon de l'édifice précédent, sans doute trop grand et en trop mauvais état pour être réparé, afin de construire un nouvel édifice rectangulaire. Celui-ci s'appuie sur le mur Nord de la *cella* antique, mais la débordé à l'Est et enjambe donc son mur Est. Il est moins large que les édifices antérieurs et son mur sud coupe la *cella* à peu près par le milieu dans la longueur. A l'Est, le chevet est plat et la nouvelle église ouvre à l'Ouest sur un porche décoré de colonnettes dont les bases, retrouvées par Bulliot, lui semblaient dater du xiii^e ou du xiv^e s. A l'Est, il subsiste, à environ 0,55 m du mur de chevet, la base d'un autel (M17), formée de blocs de remploi, qui mesure 1,44 m de longueur sur 1 m de largeur maximum. L'ouvrage de M. et Ch. Dickson (DICKSON, 1935) montre qu'il existe dans la région des églises à chevet plat, construites entre le x^e et le xv^e s. : Bissy-sur-Fley (p. 86), x^e s., Fley (p. 147) xiii^e s., Champlieu (p. 119) et Cullès-les-Roches (p. 144), xiv-xv^e s., Cersot (p. 103), fin xv^e s. La chapelle du Mont-Beuvray se place donc bien dans cette série. Le chevet plat de l'édifice, qui coupe au Nord le chœur de la chapelle précédente, est prolongé au Sud par un tronçon qui permet d'en assurer la fermeture totale. Ce dispositif se trouve parfois lors d'une réduction ou d'un changement d'orientation de l'église lorsque l'ancien chœur qui n'était plus inclus dans la nouvelle église a été fermé. On peut imaginer qu'il ait été utilisé comme sacristie à Saint-Martin du Mont-Beuvray, ou plus simplement y voir une fermeture destinée à isoler un lieu sacré. C'est cette chapelle qui dut être détruite par les protestants, en 1570 (Annexe I).



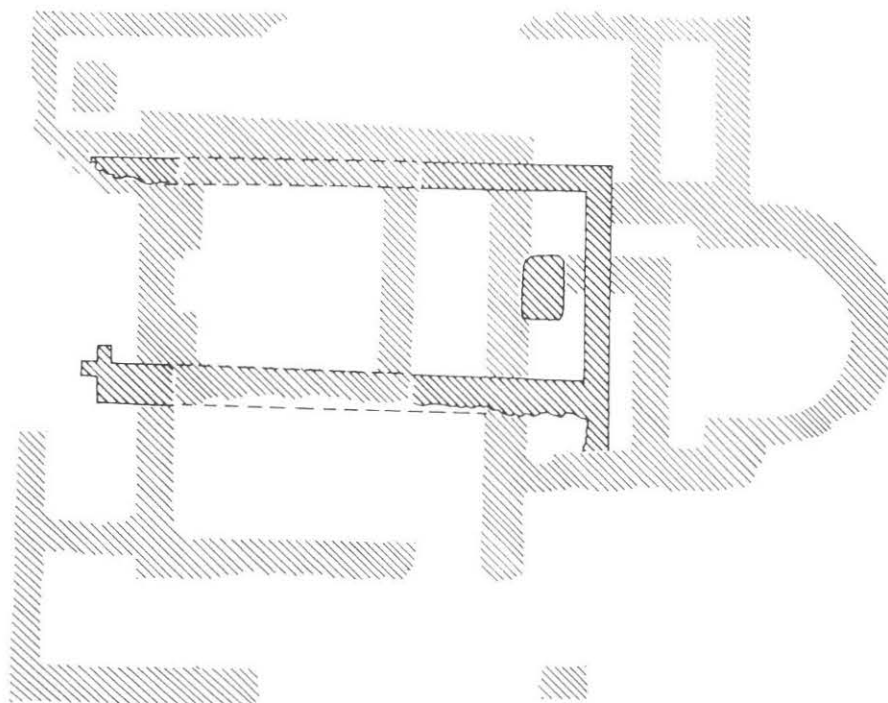
PHASE III



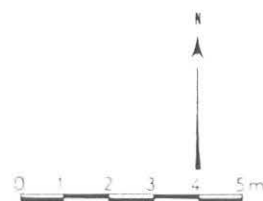
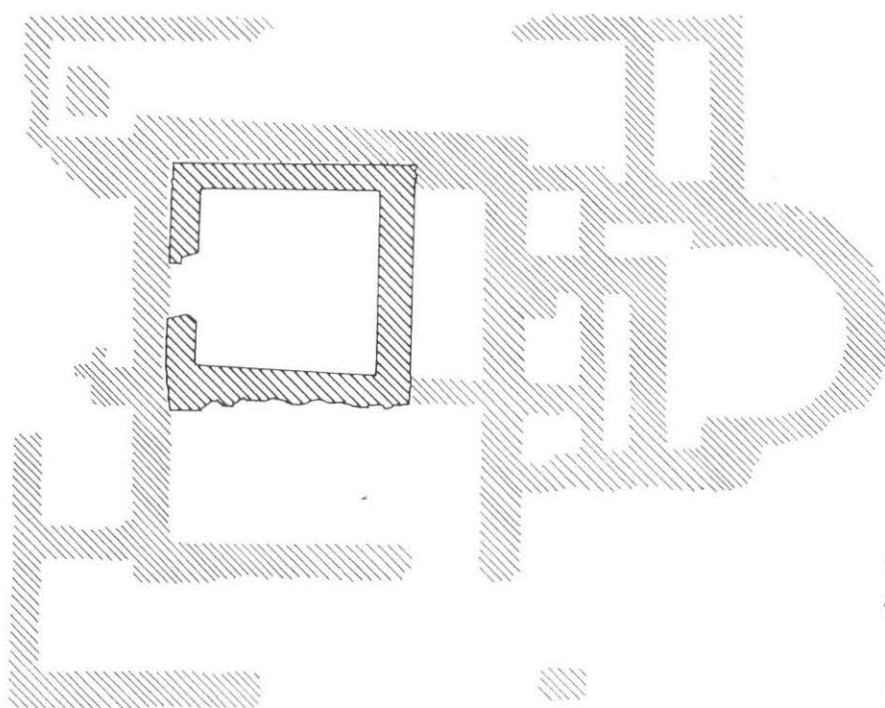
PHASE IV



FIG. 11. Plan des structures aux phases III et IV.



PHASE V



PHASE VI

FIG. 13. Plan des structures aux phases V et VI.

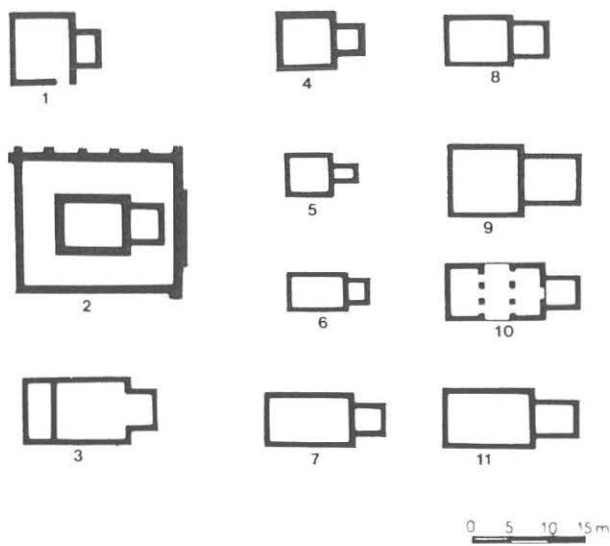


FIG. 12a. - Phase III, comparaisons.

1 : Mont Beuvray ; 2 : Ursins, av. l'An Mil ; 3 : Nimis, San Gervasio, XIII^e s. ; 4 : Oberwill, VII^e s. ; 5 : Solothurn, Saint-Peter ; 6 : Lampersdorf, VI^e-VII^e s. ; 7 : Nivelles, Saint-Paul, VII^e s. ; 8 : Unterreggenbach, c. 800 ; 9 : Esslingen, 700-750 ; 10 : Frauenchiemsee ; 11 : Büraberg, av. 741.

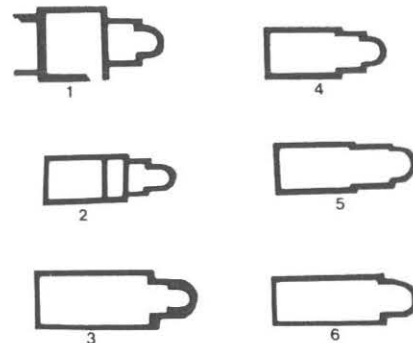


FIG. 12b. - Phase IV, comparaisons.

1 : Mont Beuvray, Saint-Martin ; 2 : Granges, XII^e s. ; 3 : Aimé, Saint-Martin ; 4 : Germagny, XII^e s. ; 5 : Ressedenš, X^e s. ; 6 : Oberwill, XI^e s.

ORATOIRE (phase VI) (fig. 13)

Sur les ruines de cette chapelle, on élève un oratoire, beaucoup plus petit, établi à l'intérieur de la chapelle XII-XIII^e s., en la coupant par un nouveau chevet plat à l'ouest du précédent. Les murs Nord, Sud et Ouest sont ceux de l'ancienne construction, vraisemblablement remontés.

CHAPELLE ACTUELLE (phase VII)

Enfin la chapelle actuelle, dont la construction a été suscitée par un appel du Congrès archéologique de Nevers, en 1851, fut édifée en 1873. Précédée d'un porche, elle a été installée exactement à l'intérieur des fondations de l'abside et de l'avant-chœur de la chapelle du X^e s., utilisant ces vestiges comme une sorte de coffrage pour établir les fondations et le socle à deux gradins (un seul en façade) sur lequel le nouveau bâtiment a été élevé en blocs de grand appareil en granit. Des dalles de la même pierre assurent la couverture et le pavage.

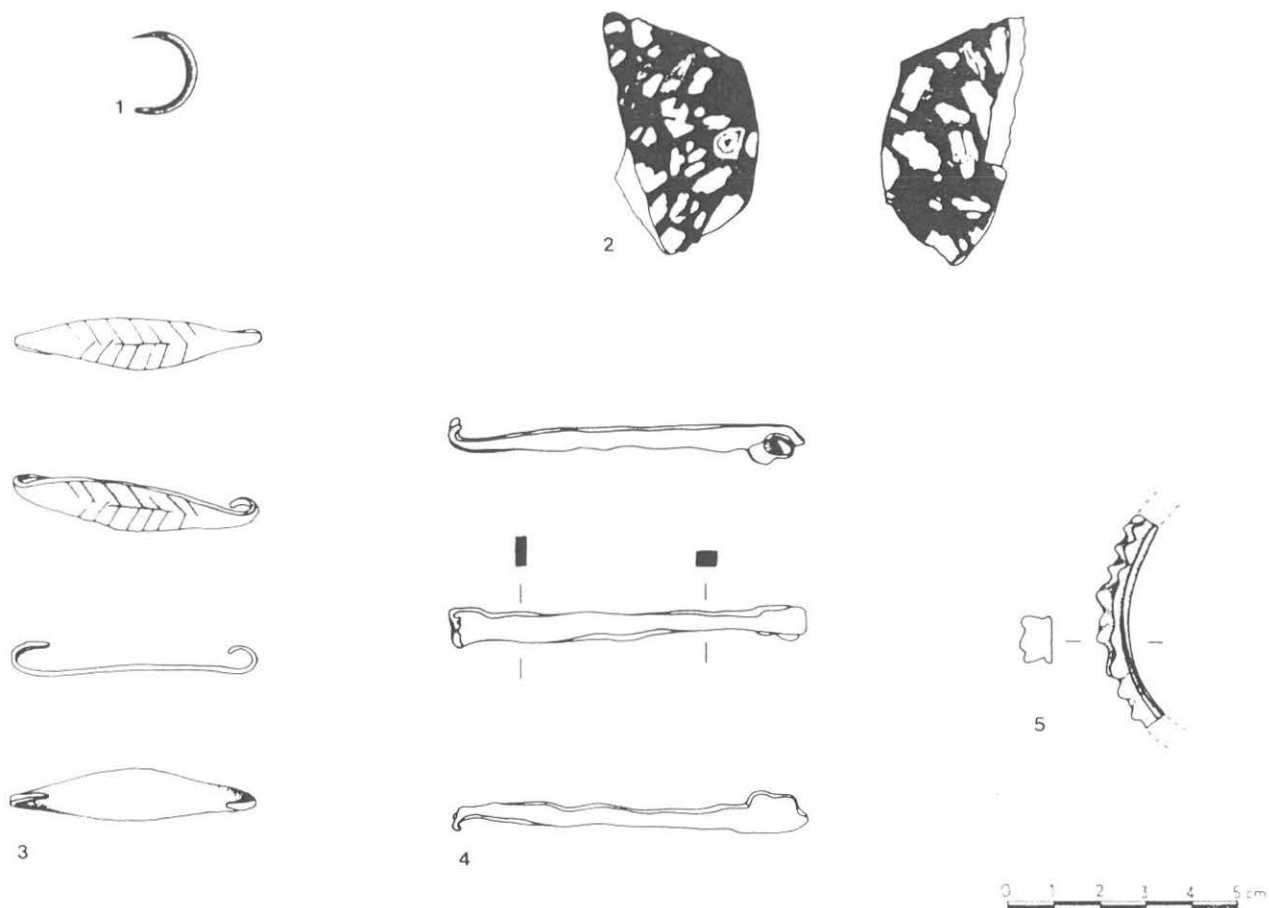


FIG. 14. — Matériel non céramique.

CONCLUSION

Les deux brèves campagnes de fouille à la Chapelle Saint-Martin, en 1984 et 1985, ne pouvaient être rien d'autre qu'une vérification. Bulliot avait exhumé là l'ensemble des murs, retiré la quasi-totalité du matériel archéologique. Cependant, on constate aussi que bien souvent il s'était arrêté à la base des murs (c'est pourquoi une dernière campagne de fouille a débuté en juillet 1986, sous la direction de Ph. Brunet et de E. Pégeot, alors que cet article était déjà rédigé).

Ce qu'on pouvait attendre de ces deux premières années de fouilles, c'est une nouvelle interprétation de ce qui avait été fouillé au XIX^e s. Il aurait, certes, été présomptueux d'espérer y faire de nouvelles découvertes : mais, en revanche, comme Bulliot ne se souciait pas de stratigraphie, il paraissait vraisemblable qu'il ait inséré, dans de mêmes ensembles, des éléments étrangers les uns aux autres. On vient de voir, dans le détail, les résultats de ce réexamen. Ils sont d'importance. Le plan du *fanum* n'a rien d'exceptionnel. C'est

un *fanum* du type le plus courant. Par ailleurs, la thèse d'un culte laténien, sanctuaire principal de l'*oppidum*, semble encore moins justifiée : pas plus que Bulliot, nous n'avons découvert de trace d'une activité culturelle antérieure à la conquête ou même de tradition indigène.

Pour ce qui est de l'évolution de l'ensemble, au cours de la période historique, le schéma est également classique. Le temple a pu être christianisé très tôt. C'est ce que suggèrent d'une part la dédicace de la chapelle et la tradition du passage de Saint-Martin sur le site, d'autre part le fait que l'église qui succède au temple est très précoce (VII^e-VIII^e s.).

Archéologie et tradition populaire se rejoignent. Quelques siècles plus tard, c'est une chapelle romane qui est édifiée au même emplacement. Ensuite, c'est la construction d'une nouvelle chapelle au XIII^e s., puis celle d'un oratoire au XVII^e s. et à nouveau d'une chapelle à la fin du XIX^e s.



FIG. 15. — Céramique gauloise et gallo-romaine.

1 à 7 : rebords de vase, forme fermée : 1 : pâte fine, dégraissant assez grossier ; 2 : pâte gris clair, surface gris foncé, dégraissant fin, légèrement micassé ; 3 : pâte grossière grise ; 4 : pâte claire fine, dégraissant micassé ; 5 : pâte fine orangée ; 6 : pâte fine beige, à couverte foncée ; 8 : fragment de mortier, pâte beige à dégraissant assez grossier, micassé ; 9 : DRAG. 37, pâte fine sigillée ; 10 : petit gobelet, pâte fine orangée ; 11 à 16 : fonds : 11 : pied de petit gobelet, pâte fine blanche, surface orangée, métallescente (III^e s. ap. J.-C.) ; 12 : assiette ; pâte grise, surface lissée, gris foncé, dégraissant fin, très micacé (III^e s. ap. J.-C.) ; 13 : vase à pied annulaire, pâte grise ; 14 : grand vase sans pied, pâte orange vif, dégraissant fin ; 15 : assiette ; 16 : pied de marmite, pâte grossière grise ; 17 : fragment d'anse de cruche, pâte fine beige clair, glaçure jaune verdâtre (III^e s. ap. J.-C.) ; 18 à 21 : fragments de coupe, décor à la roulette, pâte fine orangée, métallescente (fin III^e s. - déb. IV^e s. pour 18, 19, 20) dont un « chenet 323 » (fin III^e s. - déb. IV^e s.) ; 22 : 1 2 fusaiolo, pâte orange vif dégraissant grossier.



FIG. 16. — Céramique médiévale.

1 : rebord d'assiette, pâte grisâtre, dégraissant micassé ; 2 à 18 : rebords de vase, forme fermée ; 2 et 3 : pâte grossière, grise ; 4 : pâte orangée, dégraissant micassé ; 5 : pâte gris clair ; 6, 7, 8, 12, 14, 17 : pâte grise ; 9 : pâte gris foncé ; 10 : pâte beige orangé, couverte gris foncé ; 11 : pâte gris foncé, couverte orange vif, dégraissant micassé ; 13 : pâte grise, dégraissant micassé ; 15 : pâte fine gris clair, surface gris foncé, dégraissant micassé ; 16 : pâte grisâtre, dégraissant très micassé ; 18 : pâte orangée, couverte grise ; 19 : fond de vase sans pied, pâte orange vif ; 20 : fragment de grande cruche, avec départ de l'anse. Pâte grise, dégraissant assez grossier, micassé ; 21 : fragment d'anse de cruche, avec départ de l'anse. Pâte grise, dégraissant assez grossier, micassé ; 22 : fragment de couvercle, pâte gris clair, dégraissant très micassé ; 23 : tesson décoré de chevrons incisés, pâte beige ; 24 : tesson décoré de lignes de gros points carrés imprimés, pâte beige orangé.

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDEL, 1954 : BLONDEL L., « Aperçu sur les édifices chrétiens de la Suisse occidentale avant l'An mil », *Frühmittelalterliche Kunst in den Alpenländern : Actes du 3^e congrès international pour l'étude du haut Moyen-Age, 1951, Olten et Lausanne*, p. 271-308.
- BRUNAUX, 1986 : BRUNAUX J.-L., *Les Gaulois : sanctuaires et rites*, Paris, France, 154 p. (« Des Hespérides »).
- BRUNAUX *et alii*, 1985 : BRUNAUX J.-L., MENIEL P., POPLIN F., *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Amiens, 268 p., *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial.
- BULLIOT, 1899 : BULLIOT J.-G., *Les fouilles du Mont Beuvray de 1867 à 1895*, Autun, 2 vol. LVI-514 et 228 p. (EXTR. des *Mém. de la Soc. éduenne*, t. I, 1872, à 24, 1896).
- HUBERT *et alii*, 1967 : HUBERT J., PORCHER J., VOLBACH W. F., *L'Europe des Invasions*, Paris, Gallimard, XVI-393 p., ill. (« L'Univers des formes »).
- MARTIN, 1979 : MARTIN M., « Die alten Kastellstädte und die germanische Besiedlung », *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, Bd. VI : *Das Frühmittelalter*, Bâle, p. 97-132 (Laupersdorf).
- MENIS, 1968 : MENIS G. C., *Plebs de Nimis*, Udine.
- MOESBRUGGER-LIU, 1971 : MOESBRUGGER-LIU R., *Die Schweiz zur Merovingenzeit*, Bern, Band B, p. 62, fig. 116 et 123.
- OSWALD *et alii*, 1966-1971 : OSWALD F., SCHAEFFER L., SENNHAUSER H. R., *Vorrömische Kirchenbauten*, Munich, 3 vol.
- POESCHEL, 1954 : POESCHEL F., Frühchristliche und frühmittelalterliche Architektur in Curration, *Frühmittelalterliche Kunst in den Alpenländern, op. cit.*, p. 119-132.
- ROLLEY, 1978 : ROLLEY C.L., « Le plan du temple de Bibracte », *R.A.E.*, 29, p. 204-207.
- SCHWARZ, 1975 : SCHWARZ K., « Das spätmerovingenzeitliche Grab des Heiligen Bischofs Erhard im Niedermünster zur Regensburg », *Ausgrabungen in Deutschland*, Mainz, Teil 2, p. 129-164.
- SENNHAUSER, 1979 : SENNHAUSER H. R., « Kirchen und Klöster », *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, op. cit.*, p. 133-148 (Ursins ; Solothurn, Saint-Pierre ; Laupersdorf ; Winterthur-Wülflingen).
- WERNER, 1969 : WERNER J., *Der Lorenzberg bei Epfach, die spätrömischen und frühmittelalterlichen Anlagen*, Munich (« Müncher Beitrag zur Vor- und Frühgeschichte », 8).

**ANNEXE 1: Etat des connaissances avant la reprise des fouilles
à partir des publications et des carnets de fouilles de J.G. Bulliot**
(les chiffres romains correspondent aux phases que nous avons distinguées)

Fouilles Bulliot	Etat 1 de Bulliot (I et II)	Etat 2 de Bulliot (III et IV)	Etat 3 de Bulliot (V)	Etat 4 de Bulliot (VI)	Etat 5 de Bulliot (VII)
PLAN (Fig.1)	<i>Cella</i> carrée + <i>Sacellum</i> rectangulaire. Galeries au nord et au sud. Large vestibule à l'est.	Eglise à nef unique Avant-choeur et abside ajoutés à l'est.	Eglise rectangulaire appuyée contre le mur nord de la <i>cella</i> et enjambant son mur est. Chevet plat. Autel à 55cm du chevet.	Oratoire rectangulaire établi dans la partie ouest de l'église antérieure. Chevet plat.	Oratoire inscrit dans la 1ère abside chrétienne dont il reproduit les contours.
Ouverture	A l'ouest par un large vestibule.	A l'ouest.	A l'ouest par un porche saillant.	A l'ouest.	A l'ouest.
Dimensions	<i>Cella</i> : L.=8,80m l.=7m murs: ép.= 0,8 à 1m. <i>Sacellum</i> : L.=3,5m (N-S); l.=2,35m. Galeries: l.=2m L.(au S.)= 15,28m. Vestibule: l.=5,35m murs: ép.=0,6 à 0,8m.	L.=15,30m l. nef= 8,80m. l. av.-choeur=5m. l. abside=3,8m. prof. abside=3,4m. Retrait av.-choeur: 1m au N., 1,85m au S.	L.=8,65m l.=4,20m. base de l'autel: L.=1,38m l.=0,9m.	L.=4,05m l.=4,20m.	
Techniques	Petits moellons de grès (parfois en calcaire), chaînages de plaquettes de grès (0,30 x 0,30 x 0,30). Mortier de chaux, sable et tuileau broyés. Sol des galeries: scaiole grossière.	Mortier de l'abside arène sablonneuse, très friable. sol: scaiole grossière (chaux et graviers).	Base de l'autel formée de 6 gros blocs.	Murs nord, sud et ouest remontés.	
Décor	1/4 de cercles montés à joints croisés, briques et grès (diam.= 0,38m) Fragment de colonne cannelée. Fragment de colonne en marbre rose (<i>sacellum</i> ?). (diam.= 0,22m) Fragment de marbre blanc Plaquettes de porphyre vert et brun d'Egypte. Plaquettes de schistes d'une marquetterie ? 1 cube de verre bleu: mosaïque dans le <i>sacellum</i> .		Colonnets dans le porche. Intérieur: enduit blanc fin (mortier à la chaux) Vitreaux (fragments de plombs de vitreaux).	?	
Datation	Fondation lors du pro-consulat d'Auguste (monnaies de <i>GERMANVS NDVTILLI L.</i> et <i>I</i> d'Auguste). Utilisation jusque vers 375 (2 petits bronze de Valentinien).	Création vers 375 par St Martin Incendiée à une date non précisée.	Construction: XIIe ou XIIIe s. (bases de colonnettes tombe contre le porche du XIIIe s.) Incendiée en 1570 par les Calvinistes.	Construction: début XVIIe s. (réclamation de 1604 par le procureur du roi de St Pierre -le- Moutier). Etait ruinée en 1851 (le congrès archéologique de Nevers décide d'élever une croix pour en marquer l'emplacement).	Fondée le 7 août 1873.
Sources littéraires	Sulpice Sévère: <i>De Vita S.Martini</i> , XV. Grégoire de Tours: <i>De miraculis S.Martini</i> , IV,XXXI. Tradition villageoise.		"Eglise du Buvrait" dans un testament de 1233.	Congrès de Nevers en 1851.	

Annexe 2. Matériel trouvé par J.-G. Bulliot

La liste en a été établie d'après ses carnets de fouilles de 1872-1873 (inédits). Dans sa publication, en effet (Bulliot, II, 1899, p. 175 à 203), il ne cite qu'une partie de ces objets. Aucune stratigraphie ou relevé précis n'ayant été donné, nous nous bornerons à citer les objets recueillis.

*Matériel lié au Janum**1. Les monnaies*

Plus de 15 monnaies gauloises, dont une éduenne ; 1 monnaie de bronze de GERMANVS INDVTILLI L ; 1 moyen-bronze d'Auguste ; 2 grands bronzes ; 1 grand bronze ; 1 grand bronze de Marc-Aurèle ; 1 moyen bronze des Antonins ; 1 monnaie de Valentinien ; 4 monnaies de Tetricus ; ensemble, sous une plaque de marbre, dans le remblai de cailloutis qui formait la terrasse du sanctuaire antique : 2 monnaies de bronze en parfait état, l'une de GERMANVS INDVTILLI, l'autre d'Auguste, tête non laurée ; revers : temple de Rome (pour Bulliot, ces deux monnaies marquaient la fondation du temple romain).

2. Le matériel métallique

1 clé en fer ; 1 ardillon en fer ; 1 fragment de fer non identifié ; 1 petit pommeau en bronze ; 1 fragment de miroir en bronze ; 1 fragment de plaque en bronze à décor gravé.

3. La céramique

1 marque d'amphore ; plusieurs fragments de sigillée ; plusieurs fragments de céramique métallescente ; tessons de céramique commune, dont des fragments de tripodes.

4. Divers

1 fiole en verre ; 1 défense de sanglier.

5. Tablettes de marquetterie de pierre

Plus de 43 fragments de porphyre vert et brun d'Égypte ; quelques plaquettes de marbre blanc ; quelques plaquettes de schiste ; 1 plaquette de brèche.

Matériel recueilli dans les déblais d'incendie de l'église paléochrétienne

1 médaille gauloise ; 1 grand bronze d'une colonie méridionale ; des tessons, 1 défense de sanglier.

Matériel lié aux édifices des XII-XIII^e et du XVII^e s.

Le manque de précision, dans les descriptions de Bulliot, rend difficile le partage. Il indique toutefois avoir trouvé :

a. dans l'église médiévale

Des menues pièces : 14 liards dont un Bovillon ; 5 pièces d'argent ; 1 pièce de Tours, 1 monnaie en argent de Charles VII ou Charles VIII ; 1 pièce de Henri III ou Henri IV ; 1 épingle en bronze et 1 monnaie (dans une tombe d'enfant) ; 1 croix en cuivre ; des fragments de plombs de vitraux ; des tessons.

b. dans l'oratoire du XVII^e s. et ailleurs

Plus de 30 monnaies de bronze et d'argent, dont 2 liards de Louis XIII, 1 double tournois de Louis XIII (1643), 2 liards de Louis XIV ; des tessons,

Annexe 3 : Le matériel

Le matériel recueilli est, pour la plus grande part, composé de fragments de céramique. Le verre s'est trouvé également en abondance, le fer beaucoup moins, sous forme surtout de clous. Le bronze est pratiquement absent, exception faite de quelques petits fragments d'anneaux et d'une agrafe à double crochet. Les monnaies, pour l'essentiel modernes, sont assez bien conservées.

Le matériel céramique

En dehors des tranchées de fouille de Bulliot, où le matériel a été assez soigneusement ramassé, les tessons se trouvaient partout en abondance. Mais un examen, même superficiel et rapide, montre nettement que les couches repérées représentent toujours des déblais ou des remblais. Des tessons d'assiettes en faïence blanche ont été découverts dans les couches les plus profondes. Il est indéniable que les diverses constructions et réaménagements des bâtiments et des sols, les fouilles de Bulliot, n'ont laissé en place aucune séquence chronologique. La céramique identifiée se place sur une période très vaste : de la fin de La Tène au XIX^e s. Il faut noter que la céramique la plus ancienne, jusqu'à l'époque gallo-romaine comprise, se présente en tessons de petite taille, toujours isolés (sans recollages possibles, preuve supplémentaire du bouleversement des terrains).

1. La céramique d'époque gauloise

On peut en estimer la proportion à 2 ou 3 % seulement. Il s'agit toujours de tessons de très petite taille, de formes fermées. Notons la présence d'un tesson de céramique campanienne B, très petit lui aussi, fragment de fond d'assiette, avec cartouche tracé.

2. La céramique gallo-romaine précoce (fig. 15)

Très peu représentée par quelques tessons et deux fragments de sigillée italique.

3. La céramique gallo-romaine (fig. 15)

Un peu plus fréquente, elle représente environ 10 % du matériel céramique recueilli, parmi lequel figurent une quinzaine de tessons de céramique fine : sigillée (Gaule du centre), gobelets à paroi fine, métallescente, un fragment de cruche vernissée (production de Vichy ?). La majorité de ces tessons datent des deux premiers siècles de notre ère.

4. La céramique médiévale (fig. 16)

Elle représente à peu près 40 % du matériel céramique. Il s'agit essentiellement de vases de forme fermée, à panse plus ou moins globulaire et de cruches. Cette céramique est en général gris foncé, micassée, très cuite, à surface granuleuse.

5. La céramique d'époque moderne

Elle entre aussi pour environ 40 % dans l'ensemble du matériel recueilli. Fragments d'assiettes, de jattes, de cruches, la plupart du temps de grande taille, ils présentent des parois épaisses, vernissées à l'intérieur ou à l'extérieur. Les glaçures sont toujours vertes ou marron foncé.

Le matériel monétaire

Dix-sept monnaies ont été trouvées lors des fouilles de la chapelle. Nous remercions M. J. Belaubre (Hôtel de la Monnaie de Paris) de nous avoir donné une identification rapide pour plus de la moitié des monnaies modernes et médiévales. Les autres, moins bien conservées, restent à étudier.

Aucune monnaie d'époque moderne n'a été découverte. En revanche, nous avons une monnaie de bronze d'époque gauloise (M15), type LT7565.

La plupart de ces pièces ont été localisées autour de la base d'autel de la chapelle « du XIII^e s. ». Il est intéressant de noter que Bulliot en avait déjà beaucoup repéré à cet endroit. Malheureusement, toutes proviennent de couches de remblais et ne nous apportent que peu de renseignements chronologiques.

Sur les 9 monnaies actuellement identifiées, 5 sont du XVII^e s., 2 sont du XVI^e s., 1 est des XIII^e-XIV^e s., 1 est d'époque gauloise.